

On s'engage à vous rendre le double de votre argent, si vous n'en êtes pas pleinement satisfait.

ROYAL STEWART Dry Ginger Ale

Bouteille contenant 5 grands verres: 10¢

The Canadian

Législature
Salle de Lecture
Conseil Législatif
28 sept 39-R4569

CHEZ PIERRE

"Le restaurant français renommé"

Fameux, à juste titre, pour sa table et sa cave

1263 rue Labelle - PLateau 0106

A quelques portes de la rue Ste-Catherine est

VOL XXXVII — No 74 Temps probable: beau et moins chaud (v. détails p. 3) MONTREAL, SAMEDI 1er JUILLET 1939 Minimum, hier: 50 — Maximum, hier: 80 PRIX: TROIS SOUS

Goebbels accuse lord Halifax de bluffer

Il déclare que le Troisième Reich ne jugera plus la Grande-Bretagne qu'à ses actes et non pas à ses menaces vaines. — Les nazis sont convaincus que Londres ne bougera pas s'ils prennent Dantzig

Berlin ne se laisse pas intimider

Berlin, 30. (P.C.-Havas). — Le Dr Joseph Goebbels, ministre de la Propagande du Troisième Reich a dit, ce soir, que lord Halifax avait "bluffé stupidement" en disant que la Grande-Bretagne s'opposerait désormais à l'agression des Etats totalitaires en Europe. Ecrivant dans le *Voelkischer Beobachter*, le propre journal du chancelier Hitler, Goebbels a ajouté: "La Grande-Bretagne fait des menaces vaines de sens qui n'intimident pas du tout l'Allemagne. La Grande-Bretagne doit apprendre que Versailles est disparu à jamais. Nous jugerons la Grande-Bretagne à ses actes et non pas à ses vantardises".

Berlin, 30. (P.A.). — Dans les milieux officiels du Troisième Reich on se dit très peu impressionné, ce soir, par les avertissements répétés de la Grande-Bretagne et l'on déclare que l'Allemagne continuera d'avancer, sans même songer à se retourner, dans la voie que lui a tracée le chancelier Hitler. Or l'on sait que le 28 avril dernier, devant les membres du Reichstag, le Führer a formellement dit que l'un de ses buts immédiats était de redonner aux Allemands la ville de Dantzig et un accès, par voie de terre, à la Prusse orientale, laquelle est séparée du Reich par le corridor polonais.

Les diplomates nazis font aussi observer aux étrangers que les interrogants, que la Pologne se conduit de la même façon que la fait la Tchecoslovaquie, l'an dernier. On admet à Berlin que des troupes allemandes sont expédiées en Prusse orientale et que c'est là une précaution nécessaire contre les chauvinistes polonais qui presque tous les jours maintenant proclament qu'il est indispensable pour la Pologne de s'annexer cette vieille province germanique.

Entretiens des centaines de mille

MM. Circé et Leman membres du Conseil national de recherches

Ottawa, 30. (P.C.). — MM. Armand Circé, directeur de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal et Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, sont les deux nouveaux membres du Conseil National des Recherches. Ils remplissent les deux vacances à cet organisme dont le général A.G.-L. McNaughton est président.

Journée du Canada à l'exposition de N.-Y., aujourd'hui

L'hon. W.-D. Euler, ministre du commerce, y représentera Ottawa

Cérémonies

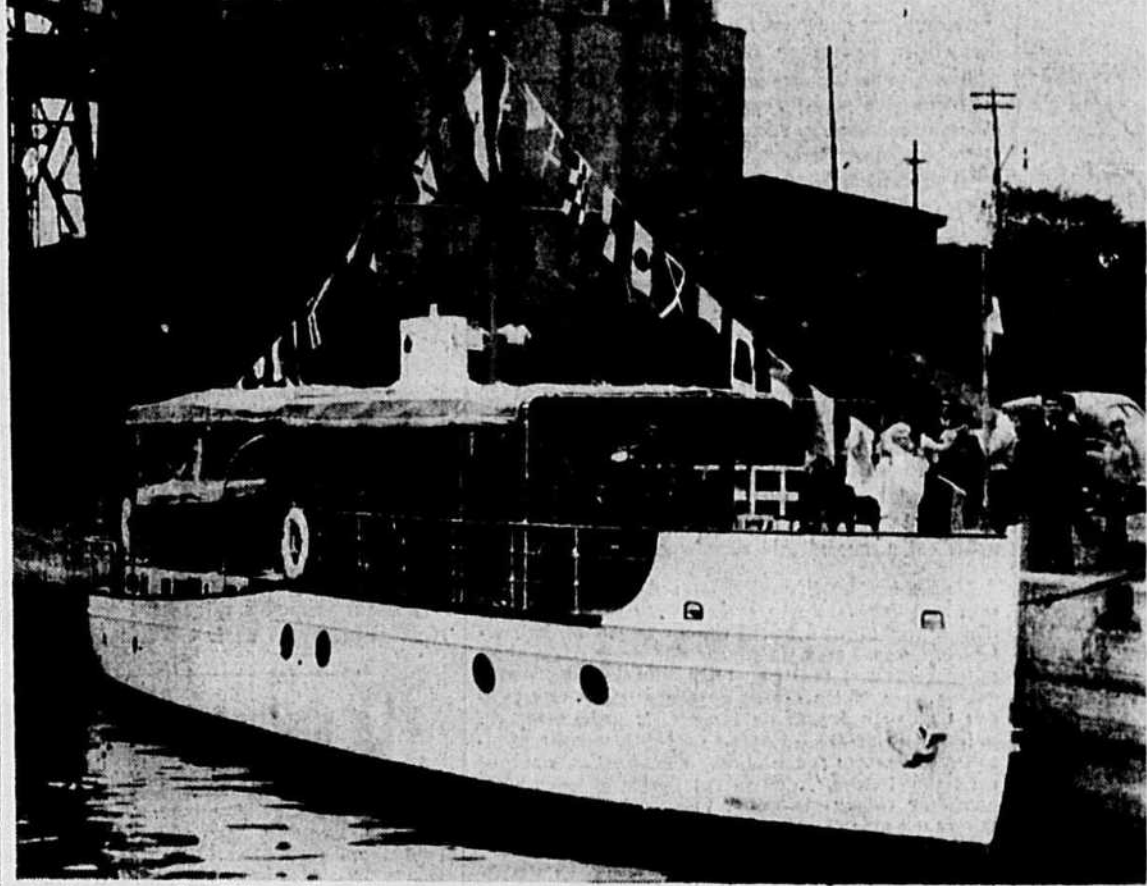
New-York, 30. (P.C.). — Le 72e anniversaire de la signature de l'acte de la confédération canadienne ne sera pas ignoré, demain, à l'exposition internationale de New-York. L'honorable W.-D. Euler, ministre du commerce et de l'industrie dans le cabinet de l'honorable William Mackenzie King, dirigera une délégation officielle qui se rendra au pavillon du Canada où il y aura prononcé d'un discours par M. Euler, lequel discours sera irradié dans le monde entier. Un millier de Canadiens, vivant à New-York, pour se joindre devant le pavillon pendant les cérémonies. Plus tard, on estime que 4,000 autres Canadiens se joindront à eux et à d'autres Britanniques pour voir défiler dans la cour de la paix les équipages des destroyers canadiens "Skeena" et "Saguenay" et une fanfare de la gendarmerie royale du Canada.

Feu sir George Brown

Hamilton, 30. (P.C.). — Un grand nombre d'amis et ses parents remplissaient aujourd'hui l'église de l'Ascension, où était célébré le service de sir George McLaren Brown, de Hamilton, décédé à Toronto mercredi. Les révérends W. F. Wallace et R.-J. Renison officieront.

Lady Brown a reçu un message de condoléance du roi George VI.

LE LANCEMENT DU YACHT "VILLANOVA"



Le lancement du "Villanova", yacht de Canada-Voyage qui sera affecté à des randonnées éducatives dans le port de Montréal et à des excursions sur le St-Laurent, a eu lieu, hier après-midi. (En haut) Le "Villanova", à son arrivée au quai Pie IX après sa première randonnée. Son Excellence Mgr Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, (à gauche) bénit le "Villanova", nommé ainsi en l'honneur du cardinal Villeneuve, au cours d'une imposante cérémonie. On remarque aux côtés de Son Excellence, le capitaine Paul Perreault et M. L.-L. Langlois, de Canada-Voyage. (Photo CANADA)

Inquiétude des Allemands de la vile de Dantzig

Ils semblent craindre que la Pologne ne se livrent à un coup de main contre eux

Précautions

Ville libre de Dantzig, 30. (P.A.). — Le sénat naziste de la ville libre de Dantzig a donné, aujourd'hui, à sa police qu'il a considérablement renforcée depuis quelques jours, l'ordre de se garder contre toute surprise. Les ponts de chemins de fer sont surveillés de même que toutes les grandes routes. On semble craindre que les Polonais ne se livrent à un coup de force contre l'ancien port allemand de la Baltique. On assure, cependant, qu'il ne s'agit là que de mesures de précaution. M. Max Buble, membre du département de la presse du sénat de Dantzig, a déclaré: "Il est absolument faux de dire qu'il y a des soldats allemands en devoir sur le territoire de Dantzig. Nous ne formons pas non plus de corps de francs-tireurs comme la presse étrangère l'a prétendu".

Le problème de Dantzig peut encore se régler

La Pologne fait connaître à Paris les conditions qu'elle offrirait à Berlin

Relations étroites

Paris, 30. (P.C.). — On comprend, ici, que le premier ministre de France, M. Edouard Daladier, a reçu de la Pologne un document de la plus haute importance. Il contient, en effet, l'énumération des conditions que le gouvernement de Varsovie entend poser au Troisième Reich avant d'entamer avec lui des négociations qui auront pour but de régler pacifiquement la question de Dantzig. M. Léon Noël, ambassadeur de France en Pologne est rentré à Paris. Il a eu un long entretien à son arrivée ici avec M. Daladier lui-même. On continue d'ignorer à quelles conditions les Polonais sont prêts à discuter avec les Allemands.

Entretiens, on a souligné, ici, l'amitié franco-polonaise, lorsque la Société française des amis de la Pologne a célébré le 20e anniversaire de sa fondation. Le président de la République lui-même, M. Albert Lebrun, a tenu à assister aux cérémonies qui se sont déroulées à cette occasion.

Le mariage du duc de Spolète

Ce noble italien épousera, aujourd'hui, la princesse Irène de Grèce

Florence, Italie, 30. (P.A.). — Le duc de Spolète et la princesse Irène de Grèce qui se marieront demain ont été les hôtes d'honneur, ce soir, d'un dîner au palais Pitti. Il y avait 58 invités dont le moindre était un duc. Parmi eux on remarquait le roi et la reine d'Italie, le roi George de Grèce, la reine Jeanne de Bulgarie, l'ancien roi Alphonse d'Espagne et l'ancienne reine Hélène de Roumanie. Les derniers arrivés à Florence ont été le duc et la duchesse de Kent, lesquels sont venus de Londres par avion. La duchesse est une cousine de l'épousée. Le duc de Spolète a 39 ans. La princesse Irène en a 35. On dit qu'il ne s'agit là que d'une affaire d'amour. Toutefois, dans les milieux diplomatiques on s'accorde pour assurer que ce mariage améliorera certainement les relations que la Grèce entretient avec l'Italie.

DES TOILES DE "DEGENERES" QUI SE VENDENT BIEN

Lucerne, Suisse, 30. (P.C.). — La vente de 125 chefs-d'œuvre de peintures que le chancelier Hitler appelle des "dégénérés" et qu'il a chassés des musées du Troisième Reich, en disant qu'ils ne valaient rien selon les principes artistiques du national-socialisme, s'est faite, ici, aujourd'hui, devant un groupe international de connaisseurs. Un portrait de Vincent Van Gogh par lui-même, a ajouté 175,000 francs suisses (\$39,375) au trésor monétaire du Reich. Cette toile a été achetée par le Dr Frankfurter de la New York Art Review pour un client dont l'identité n'a pas été dévoilée. Le "Tribune" de Gauguin a rapporté 11,250. Deux Picasso et plusieurs Matisse se sont aussi vendus à d'excellents prix.

L'administration Roosevelt essuie un rude échec

Visite de Mgr Villeneuve à La Bonne Presse

Il remercie les journaux français de l'intérêt qu'ils ont apporté à son voyage

Le comte de Lépinos

Paris, 30. (P.C.-Havas). — Le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a rendu hommage, aujourd'hui, à la presse catholique de France et il l'a remerciée de l'intérêt qu'elle avait apporté au voyage qu'il a effectué dans ce pays. Il a visité l'établissement de "La Bonne Presse", un atelier où se publient *La Croix*, journal quotidien, et vingt-quatre revues hebdomadaires et mensuelles dont certaines ont une circulation de plus d'un million. Dans un discours qu'il a prononcé devant mille employés, le comte de Lépinos, directeur de l'imprimerie a fait l'éloge du cardinal dont il a dit qu'il était un homme qui avait contribué, plus que beaucoup d'autres, à resserrer les liens qui unissent les Français à leurs frères des rives du Saint-Laurent.

"Je n'ai qu'une félicité", a répondu le cardinal, "de l'accueillir qui m'a été fait partout en France comme un légat papal d'abord, comme ambassadeur canadien ensuite. C'est grâce à "La Bonne Presse" que ma tournée dans votre pays a eu toute la publicité qui a fait d'elle un succès à tous les points de vue".

Le primat de l'Eglise canadienne compara ensuite *La Croix* à l'*Action Catholique* de Québec. Demain, Mgr Villeneuve parlera à des cérémonies organisées par le comité France-Amérique. Il se rendra dimanche en Belgique. Il s'attend à partir vers le 5 juillet pour le Canada.

Journaliste russe, ennemi de Staline, que les communistes veulent faire déporter des E.-U.

New-York, 30. (P.A.). — Me Louis Waldman, avocat de W.-G. Krivitsky, auteur d'une série d'articles que le *Saturday Evening Post* a publiés et qui sont loin d'être tendres pour le régime de Staline, a assuré, aujourd'hui, que des agents de l'U. R. S. S. cherchaient à mettre la main sur Krivitsky en tentant d'obtenir du gouvernement des Etats-Unis qu'il le déporte. Il a fait cette déclaration en annonçant qu'il représenterait Krivitsky à une enquête que le département de l'immigration des Etats-Unis a ordonnée à son sujet. Plus tôt dans la journée le département du travail de Washington avait ordonné à Krivitsky de se présenter à Ellis Island d'ici cinq jours pour y mettre en règle ses papiers de voyageur.

M. William-C. Bullitt, ancien ambassadeur de Washington en Russie et maintenant représentant diplomatique des Etats-Unis à Paris, et M. Léon Blum, ancien premier ministre de France, se seraient chargés de recommander Krivitsky au gouvernement américain, lorsque le journaliste demanda un asile aux Etats-Unis.

LA BELGIQUE CRAINT TOUJOURS L'INVASION

Bruxelles, 30. (P.A.). — Le baron de Rolodot, sénateur du parti catholique, a assuré, ici, aujourd'hui, à la chambre haute du parlement de la Belgique que ce pays pouvait être envahi au cours des prochains semaines. Il a ajouté que les Belges se devaient de donner aux trois grandes puissances de l'Europe la preuve qu'ils avaient la ferme intention de s'opposer au passage de troupes étrangères sur leur territoire de neutre. Il n'a pas nommé les trois grandes puissances auxquelles il faisait allusion, mais il a parlé des conséquences désastreuses du manque d'entente qui existait, en 1914, entre les états-majors de la Belgique et des grandes puissances qui devinrent plus tard ses alliés: la France, la Grande-Bretagne et la Russie.

La Chambre des représentants rejette le projet de loi de neutralité qu'elle lui avait demandé d'approuver et qui aurait été, en cas de conflit, un instrument favorable à la Grande-Bretagne et à la France

Trois votes favorables

Washington, 30. (P.A.). — La Chambre des représentants du Congrès des Etats-Unis a définitivement, ce soir, passé outre aux désirs du président Roosevelt en adoptant une nouvelle loi de neutralité grâce à laquelle un embargo sera encore placé sur les envois d'armes aux nations belligérantes. Le vote a été de 200 voix contre 188. Le projet de loi va maintenant au sénat où un groupe d'isolationnistes est déterminé à prolonger la session tout l'été, s'il le faut, pour ne pas donner raison à l'administration.

Les leaders démocrates ont tenté par trois fois d'obtenir au projet de loi de neutralité de MM. Hull et Roosevelt, lequel, en définitive, aurait été extrêmement favorable à la Grande-Bretagne et à la France, en cas de conflit européen, un vote favorable. Trois fois ils ont été défaits. Une suggestion à l'effet que le projet soit renvoyé à la commission des affaires étrangères, ce qui aurait été, a failli être adopté.

Washington, 30. (P.A.). — La chambre des représentants du Congrès des Etats-Unis a refusé, ce soir, d'éliminer du projet de loi de neutralité la clause qui place un embargo sur les armes destinées à des nations belligérantes. Par un vote de 180 voix à 176, elle a infligé un nouvel échec à l'administration Roosevelt, laquelle désire être autorisée à pouvoir vendre des armes aux pays amis, même si ces pays sont en guerre avec d'autres puissances. Plus tôt par un vote de 89 voix contre 49, elle avait décidé de permettre aux navires marchands américains de transporter des armes et des munitions et d'être armés lorsqu'ils entreraient en relations avec des nations qui seraient en guerre.

On sait que le sénat lui-même ne semble pas disposé à donner raison à l'administration sur cette importante question. Il se refuse comme la chambre des représentants à laisser au seul président des Etats-Unis le soin de dicter à la nation toute entière ce qu'elle devrait faire en temps de conflit.

Londres décide à ne pas reculer

On commence à croire que la question de Dantzig ne provoquera pas de crise immédiate

Londres, 30. (P.C.). — Dans les milieux officiels de Londres on dit, ce soir, que la Grande-Bretagne ne retirera plus de la position qu'elle a prise devant les problèmes européens. Toutefois, on commence à se demander si la ville libre de Dantzig est bien le point névralgique de la présente crise internationale. On ajoute que lorsque lord Halifax a déclaré, hier, que la première tâche de la Grande-Bretagne était de résister à l'agression il pensait surtout à Dantzig. Que ferait Londres, cependant, si l'Allemagne réussissait à obtenir la ville libre sans combattre? C'est là une question qui n'est pas encore très nette. Il est un fait certain pourtant. Si la Pologne décide de prendre les armes contre l'Allemagne pour conserver Dantzig, Londres lui aidera.

Entretiens, l'ambassadeur de l'Angleterre à Varsovie est arrivé en avion à Londres. On dit que sa visite n'a rien d'officiel et qu'il prend des vacances.

Gayda dit que la Grande-Bretagne cherche la guerre

Il reproche à lord Halifax d'avoir fermé la porte à toutes les négociations

Espoirs trahis

Rome, 30. (P.C.-Havas). — Le Dr Virginio Gayda, l'un des rares porte-parole autorisés du premier ministre Mussolini, écrit, ce soir, dans son *Giornale d'Italia*, que le discours qu'a prononcé, hier, lord Halifax, secrétaire du Foreign Office, qui fermerait la porte à toute négociation directe qui aurait pour but de régler pacifiquement les grands problèmes européens et qu'il prouvait que la Grande-Bretagne s'engageait résolument dans la voie de la guerre. "L'Europe doit savoir, ajoute-t-il, que la politique d'encerclement de la Grande-Bretagne est une politique d'entêtement et de guerre. C'est là un fait que l'Italie et l'Allemagne ont compris depuis longtemps. L'axe saura, cependant, comment faire face avec calme, avec fermeté et avec décision aux événements graves qui s'en viennent. Lord Halifax a prononcé des phrases irréfutables. Elles rendent impossibles toutes négociations directes, tant pour le présent que pour l'avenir. Halifax a prouvé que la politique d'encerclement qui a donné naissance à des illusions fatales et à un état d'esprit favorable à la guerre, est seule responsable de la création de blocs idéologiques en Europe. C'est là l'opposé même de la collaboration et de l'idée de paix. La France et l'Angleterre ont trahi les espoirs que la conférence et l'accord de Munich avaient donnés au monde. C'est cette trahison qui a forcé l'Allemagne et l'Italie à s'allier militairement".

Six nouveaux avions survoleront l'Atlantique

Ottawa, 30. (P.C.). — Les avions de l'Aviation royale, présentement en construction en Californie, feront le trajet du Canada en Angleterre par la voie des airs au lieu d'être transportés sur des bateaux, comme par le passé. Six de ces avions ont été reçus, aujourd'hui, l'autorisation de survoler le territoire canadien. Le premier à survoler l'Atlantique partira dans quelques jours.

Voyage d'éducateurs canadiens en Europe

Québec, 30. (P.C.). — Sept éminents éducateurs canadiens sont embarqués, aujourd'hui, à bord de l'"Australia" à destination de l'Angleterre, où ils sont les invités du National Council of Education.

M. Wilfrid Dupac, assistant directeur des études et directeurs de la Commission des écoles catholiques de Montréal, et M. C.-E. Pleyart, inspecteur des écoles secondaires de Québec, font partie du groupe.

Tout acte de violence contre Dantzig sera acte de guerre

La Pologne se réjouit de l'attitude très ferme de la Grande-Bretagne

Varsovie, 30. (P.A.). — Une personne autorisée, parlant, ici, ce soir, de l'activité des nazis dans la ville libre de Dantzig, a déclaré que la Pologne ne tolérerait pas d'être provoquée sans répondre aux provocations. "Tout ce que l'on fera contre nous à Dantzig, a-t-il dit, entraînera une riposte." Le même homme a ajouté que le discours que lord Halifax a prononcé, hier soir, à Londres, était un avertissement très net à l'Allemagne. "Il serait malheureux pour la paix, a-t-il poursuivi, que ces paroles de sagesse et de raison ne soient pas entendues. Il est clair maintenant aussi bien en Angleterre qu'en Pologne que tout acte de violence commis à Dantzig même ou en dehors de Dantzig pour nous déposséder des intérêts que nous avons dans cette ville libre, constituera un acte de guerre".

Entretiens, les journaux de Varsovie continuent de ne parler que du fait, ni à Dantzig et à Berlin, que les nazis de la ville libre sont en train de former un corps de francs-tireurs identiques à celui qui fonctionna si bien dans les monts Sudètes avant que le Reich ne s'en empare l'an dernier. La presse polonaise dit aussi que les Allemands ont commencé d'installer des canons anti-aériens sur toutes les hauteurs du territoire de Dantzig.

Postes privés sous la direction de Radio-Etat en septembre

Ottawa, 30. — Le major Gladstone Murray, général de Radio-Etat, a déclaré, ce soir, que les postes privés avaient été avertis qu'à partir du 24 septembre prochain, Radio-Etat aurait un contrôle complet sur tous les postes privés, sur les émissions et les annonces diffusées. "Cette décision a été prise", dit-il, "sur la recommandation du comité spécial de la Chambre de communes, à la dernière session. M. Murray a admis que les postes privés pourraient ainsi perdre un peu d'annonces. Cette décision de Radio-Etat n'a pas été prise en prévision d'une élection générale, car personne ne sait encore s'il y aura appel au peuple.

DEFICIT DE PLUS DE TROIS MILLIARDS DE DOLLARS AUX E.-U.

Washington, 30. (P.A.). — A la veille du début, demain, de la nouvelle année fiscale qui commence le 1er juillet, le Trésor des Etats-Unis doit reconnaître, ce soir, qu'il a un déficit pour l'année 1938-39 de \$3,580,000,000 et que la dette du pays est de \$40,378,000,000. Le déficit est l'un des plus considérables de la république américaine et la dette est la plus lourde que le pays ait jamais eue. On s'attend pour l'an prochain à un déficit presque analogue.

Pour défendre la liberté de presse

Appel de l'Empire Press Union au gouvernement de la Grande-Bretagne

Londres, 30. (P.C.). — Lorsque la conférence impériale de la presse tiendra, l'an prochain, ses assises à Ottawa, l'Empire Press Union lui présentera un rapport sur les menaces qui auront été faites, un peu partout dans l'empire, durant l'année, contre la liberté de presse. A la suite d'un congrès qui a duré cinq jours, ici, les délégués ont demandé au gouvernement de la Grande-Bretagne d'aider les journaux de l'empire à répandre des nouvelles anglaises et des nouvelles internationales d'origine britannique. Ils ont aussi affirmé que la liberté de presse était une partie inséparable de la liberté de l'individu; qu'elle était aussi vitale pour la survie du gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau de CirculationLe Canada est imprimé par la Compagnie de Publication de
Canada, Limitée, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques,
à MontréalRédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

SAMEDI, 1er JUILLET 1939

M. Godbout reste le chef

Dans un commentaire de la réponse négative faite par M. Maxime Raymond aux avances de M. Paul Gouin, la Gazette écrivait hier :

On sait que M. Gouin avait dit publiquement être prêt à (servir sous la direction de M. Raymond) et l'on répète, dans les milieux libéraux, que M. Godbout avait lui aussi exprimé son intention de reconnaître un autre que lui comme chef.

Nous ignorons où la Gazette a puisé ce renseignement, mais nous savons qu'il est faux. Jamais, depuis qu'il a été confirmé comme chef du parti libéral dans la province, l'été dernier, au congrès de Québec, M. Godbout n'a dit ou laissé entendre qu'il était disposé à abandonner à un autre la direction du parti.

Les récentes négociations entreprises par M. Paul Gouin auprès de M. Maxime Raymond, lesquelles ont eu le résultat que l'on sait, n'ont rien changé à l'attitude de M. Godbout. La Gazette s'est-elle rendu compte qu'elle publiait une fausseté manifeste, en insinuant le contraire?

La Confédération

Dans un article sur Sir Wilfrid Laurier, paru dans l'Ame française, de Paris, en mars 1919, Olivier Asselin expliquait en un paragraphe synthétique comment est née la Confédération canadienne; comment, par ce projet qu'il a su faire accepter, sir Georges-Etienne Cartier a déjoué les plans du Haut-Canada.

Cet ancien insurgé (Cartier), écrit Asselin, mûri par l'expérience, doué d'un sens pratique peu ordinaire, prend la direction du groupe bas-canadien à une heure où le Haut-Canada, voulant en finir avec la "domination française", le "papiisme" et tout ce qui s'ensuit, réclame l'entrée des provinces de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard) dans l'Union législative de 1840. Voyant venir le coup, il oppose au projet anglais, au plutôt haut-canadien, un projet de confédération bilatérale où chaque province conservait son autonomie quant à ses intérêts particuliers — religieux ou civils. Il convertit à ses vues le chef des tories haut-canadiens, John-A. Macdonald, et en 1867 la fédération s'établit. La majorité a changé de côté, mais Cartier se flatte, avec une certaine raison, d'avoir sauvé le principal.

Ce sont des circonstances dont on ne tient pas suffisamment compte lorsqu'on juge la Confédération et la part qu'ont prise quelques Canadiens-Français, dont Cartier, à l'élaboration de cette forme de gouvernement. Pour se faire une opinion raisonnable sur ce sujet, il suffit de se demander de quel autre régime, de quelle autre constitution pouvaient doter le Canada ceux qui lui ont donné sa forme actuelle d'administration.

Il ne pouvait être question de perpétuer le mode administratif qui faisait des diverses provinces actuelles du Canada autant de colonies distinctes à l'exception des provinces unies du Haut et du Bas Canada et des territoires non encore organisés. Terre-Neuve pouvait bien rester à part à cause de son insularité, mais les colonies continentales devaient tôt ou tard se réunir en un seul pays. La rapidité avec laquelle s'est faite, peu après 1867, la liaison de l'est et de l'ouest montre que les Pères de la Confédération avaient en somme vu juste et que la formation d'un dominion allait s'imposer.

Quand serait venu cette éventualité, cette sorte d'échéance politique que la formation de l'unité américaine aurait précipitée, la thèse du gouvernement unique, que redoutent tant nos nationalistes, l'aurait vraisemblablement emporté. Car alors les besoins d'unité auraient été plus pressants qu'ils ne l'étaient en 1867 et la majorité anglaise aurait été plus puissante. Et l'on eût été d'autant plus porté vers cette solution que, déjà, les provinces centrales vivaient sous le régime du gouvernement unique.

La thèse décentralisatrice que Cartier put faire triompher en 1867, ni lui ni ses successeurs n'auraient pu la faire accepter plus tard. Homme pratique, réaliste au sens véritable du mot et non pas au sens où l'entendent ceux qui ont toujours ce terme à la bouche ou sous la plume et qui prennent leurs désirs pour des réalités, Georges-Etienne Cartier a tiré le meilleur parti de la situation qui lui était faite. Sans lui il y aurait sans doute aujourd'hui un gouvernement unique en Canada et nos nationalistes n'y pourraient rien changer.

Faut-il le regretter ou s'en réjouir? Libre à chacun d'avoir son opinion sur ce point. Mais ceux qui ne veulent pas entendre parler d'un gouvernement unique ne devraient-ils pas, en toute logique, s'accommoder du régime actuel et y apporter leur plus entière collaboration?

Choses du temps

Le libéralisme, "thèse gouvernementale saine"

Dans un ouvrage tout récent sur les idées de Thomas Carlyle, M. Ernest Seillière (1) écrit dans sa préface :

Il devient de plus en plus évident — et je l'ai souligné maintes fois déjà — que les destinées de la civilisation européenne vont se jouer entre deux thèses rivales, l'une issue du Romantisme français, le socialisme démocratique, l'autre sortie du Romantisme allemand, le socialisme national et racial. La conclusion désirable de la lutte, ce serait que tous deux, sous la pression de l'expérience, consentissent à converger vers un socialisme rationnel; et la chose ne paraît pas impossible puisque certains nations moins puissantes mais mieux inspirées, semblent engagées à présent sur cette voie de sagesse.

Ce socialisme rationnel dont parle M. Seillière ne doit effrayer personne. Il s'agit de l'étatisme qui se pratique dans tous les pays, et que les tenants du conservatisme social acceptent de plus en plus facilement et recommandent même dans certains cas. Cette étatisme, l'essayiste français a tout simplement cherché à lui donner une base doctrinale qui remplacerait à l'usage la pratique empirique aujourd'hui courante dans la plupart des pays.

Ce socialisme rationnel, l'auteur l'oppose à la fois au marxisme et au totalitarisme. Répondant à un Allemand qui disait : "Avec les idées de liberté et d'égalité, la Révolution française a fait de la raison la plus haute faculté de l'âme humaine. Il en est résulté une construction idéologique qui devint le point de départ du marxisme, du bolchévisme et, en définitive, du néant. L'autorité de la raison humaine ne pourra jamais créer la loi de l'héroïsme", M. Seillière montre que ce n'est pas ce que les idées libérales de la Révolution française avaient de raisonnable qui a engendré le marxisme :

L'erreur révolutionnaire, — nul ne l'a dénoncée plus constamment que moi — n'est aucunement d'avoir fait appel à la raison, car ce fut là, au contraire, l'aspect sain, la source des progrès durables réalisés malgré tout par cette fâcheuse convulsion sociale. Son tort a été de s'appuyer sur une mystique d'alliance fautive ou faussée, le naturalisme, qui présente la raison, et même la bonté, comme naturelles à l'homme (dans le sens d'originelles, car tout est naturel ici-bas). De là ses fautes et ses violences. Telle est de moins une interprétation des faits que je me suis consacré à faire prévaloir et que les fils spirituels du Romantisme allemand, — comme ceux du Romantisme français d'ailleurs, — auront intérêt à méditer plus attentivement. Elle conduirait, je crois, les uns et les autres vers le Socialisme rationnel que j'appellais plus haut de mes vœux; et ils reconnaîtraient tous alors que ce Socialisme ne diffère pas grandement du Libéralisme, généralement accablé de leurs dédains, ou même de leurs malédictions, mais qui n'a besoin, lui aussi, que d'être définitivement débarrassé de quelques illusions naturalistes pour fournir une thèse gouvernementale saine au prochain avenir.

Au lieu d'aider à débarrasser de quelques illusions "une thèse gouvernementale saine", les adversaires du libéralisme ne cherchent qu'à la remplacer par des mystiques où il n'y a que des illusions.

(1) — "Un précurseur du national-socialisme : l'actualité de Carlyle", par Ernest Seillière. Un volume aux Éditions de la Nouvelle Revue Critique, Paris.

La fabrication des stupéfiants et la toxicomanie

D'après les statistiques compilées par la Société des Nations la fabrication et la consommation mondiale de la morphine, de la diacétylmorphine, de la cocaïne, de la codéine et de la dionine, les cinq drogues principales, a augmenté en 1937, dernière année sur laquelle portent les chiffres compilés jusqu'ici. Cette constatation faite par la Commission consultative du trafic de l'opium et des autres drogues nuisibles ne veut pas dire nécessairement que le monde absorbe de plus en plus de ces poisons. On attribue plutôt cette augmentation de la fabrication "au besoin d'entretenir de fortes réserves pour le cas d'une interruption possible de l'approvisionnement en temps de crise."

"Les chiffres montrent que la consommation mondiale en 1937 a diminué en ce qui concerne la morphine et augmenté pour toutes les autres drogues, l'itin dans les Informations de la Quinzaine de la S. D. N. On constate de fortes augmentations dans les stocks mondiaux de morphine et de codéine et des accroissements moins considérables dans les stocks de dionine. Les stocks des deux autres drogues sont demeurés à peu près les mêmes.

"Par rapport à la dernière année de la période 1931-1935 — au cours de laquelle la fabrication et les besoins légitimes mondiaux s'élevaient à 29 tonnes en moyenne, — l'analyse montre qu'en 1937 la fabrication de la morphine s'est accrue de 12,4 tonnes (augmentation de 40% par rapport au chiffre de 1935). La codéine marque un mouvement analogue."

Voici, en tonnes, les chiffres de la fabrication mondiale de la morphine et de la codéine durant la période 1935-1937 :

	1935	1936	1937	Aug. sur 1935
Morphine	30,8	36,9	43,3	
Aug. sur 1935		6,1	6,3	12,4 (40%)
Codéine	19,9	24,2	28,8	
Aug. sur 1935		4,3	4,6	8,9 (45%)

Stocks mondiaux de morphine et de codéine, 1935-1937 (tonnes).

	1935	1936	1937	Aug. sur 1935
Morphine	8,0	7,7	10,2	2,2 (25,5%)
Codéine	8,6	8,1	10,6	2,0 (23,3%)

Le document que nous avons sous les yeux conclut :

Les stocks de morphine ont atteint en 1937 leur niveau le plus haut depuis 1931 et ceux de codéine leur niveau le plus élevé depuis 1934.

Comme, en général, la consommation est basée dans les statistiques sur les ventes par les grossistes aux détaillants et non sur les ventes de détail au public, la Commission présume qu'en 1936, pharmacies, hôpitaux militaires et autres institutions sanitaires militaires ont obtenu des approvisionnements des fabricants et des marchands de gros afin d'accumuler des stocks, si bien que ces stocks — connus sous le nom de "stocks de réserve" dans la terminologie des Conventions de 1925 et de 1931 — se sont élevés, alors que, dans les statistiques, cette augmentation apparaît sous la rubrique "consommation". Tandis qu'en 1936 les stocks se sont élevés chez les détaillants, en 1937, une augmentation des stocks apparaît chez les fabricants et les grossistes. La Commission conclut que ces augmentations sont dues à des demandes légitimes.

Comment traiter les toxicomanes

Que de poisons ! Il faut souhaiter que l'étroite surveillance exercée par les États en limite l'usage à ceux qui en ont un strict besoin. Mais, hélas ! il n'en est pas toujours ainsi et les stupéfiants contiennent de faire des victimes. C'est là aussi un problème mondial dont s'occupe la Société des Nations. Comment traiter les toxicomanes ? s'est demandé

la Commission d'enquête de Genève. Et son rapport note ce qui suit : "Le Dr Chodzko, éminent spécialiste polonais, qui bénéficie d'une grande expérience en matière de traitement des toxicomanes, a recommandé devant la Commission que les autorités établissent, dans chaque pays, des cliniques et des dispensaires qui s'occuperaient du traitement à domicile des toxicomanes. Ces cliniques disposeraient de personnel qualifié, notamment d'infirmières et d'assistants sociaux qui surveilleraient l'application du traitement et réduiraient progressivement les doses de drogues à administrer aux toxicomanes. L'avantage de ce système réside dans le fait qu'il peut porter sur un grand nombre de toxicomanes sans les soustraire à la vie normale de la communauté."

C'est là une méthode toute différente de celle adoptée dans l'Amérique septentrionale. Il n'est pas étonnant qu'elle ait soulevé des objections :

Les représentants du Canada et des États-Unis, lit-on dans le rapport de la Commission, ont mis en doute la valeur d'un tel traitement. A leur avis, la seule méthode efficace consiste à placer les toxicomanes dans des institutions où l'on réprime non seulement leur fâcheux penchant pour les stupéfiants, mais où l'on s'occupe aussi de leur santé en général. Une telle méthode impose, bien entendu, de lourdes charges aux autorités. Le Dr Chodzko a répondu que la méthode de traitement ainsi préconisée se rapprochait des solutions policières. D'après lui, le toxicomane ne doit pas être considéré comme un criminel, mais comme la victime d'une maladie chronique. Le Dr Carrière, représentant de la Suisse, s'est déclaré d'accord avec le Dr Chodzko, car il estime que la toxicomanie place ses victimes dans des conditions anormales, il importe que le traitement n'ajoute pas encore à ces conditions. Comme un membre de la Commission l'a fait remarquer, les causes de la toxicomanie ne sont pas mieux connues actuellement que celles du cancer, et il y a là un domaine dans lequel la médecine peut accomplir de grands progrès.

Un sénateur belge, M. Carnoy, semble avoir apporté à ce débat la suggestion la plus pratique en insistant sur "l'importance qu'il y a de montrer aux jeunes gens les dangers de la toxicomanie." Cette méthode a donné d'excellents résultats en Chine, où le gouvernement, comme on le sait, a entrepris une lutte systématique contre la toxicomanie, allant jusqu'à fusiller les fumeurs d'opium qui récidivaient après avoir été traités.

La diplomatie nouvelle

Depuis 1903, la France et l'Angleterre ont maintes fois, pour leur malheur, négocié avec l'Allemagne. Toujours leurs représentants ont supposé chez leurs partenaires allemands le minimum de bonne foi, sans lequel toute négociation est impossible. Souvent, on doit le dire, ils avaient rencontré, avant 1914, des diplomates loyaux, avec lesquels ils ont pu garder de bons rapports personnels. Jules Cambon a rendu à Kiderling-Waechter un hommage sans doute mérité. Il ne manquait pas, à la Wilhelmstrasse, même en ces temps lointains, de fourbes prêts à mentir avec impudence. La diplomatie allemande les dissimulait dans ses bureaux comme Holstein, ou les utilisait dans des postes exotiques, où leur infamie était cachée par l'éloignement. Elle réservait pour les grandes capitales des gentilshommes de vieille roche qui gardaient un certain respect de l'honneur. Elle leur infligeait ainsi de cruels débats de conscience, en présence des instructions qu'ils recevaient de Berlin. Nous avons connu, par des aveux pénibles, les angoisses de M. de Schoen ou du prince Lichnowski.

Hélas ! ces derniers représentants de l'ancienne école ont tous disparu. Une génération nouvelle les a remplacés, qui ne leur ressemble pas. L'extérieur n'a pas changé. Les représentants de l'Allemagne au dehors sont toujours bien habillés, courtois; ils savent recevoir avec élégance et font bonne figure dans les salons. Mais l'âme est devenue différente. Jadis, les représentants allemands évitaient de se salir à de basses besognes. Ils les réservaient à des auxiliaires moins brillants, qui travaillaient obscurément dans les bureaux de leur chancellerie. Ceux-là se chargeaient de l'espionnage, de la corruption; ou, au besoin, ils organisaient des attentats, comme le firent, en 1915, Franz von Papen et le trop célèbre Boy Ed avec l'État-Unis. La correction extérieure était sauve et le service n'en allait que mieux. Un type nouveau de diplomates a vu le jour. Mélange d'escroc, de policier, de maître chanteur, d'espion, au besoin d'assassin, sous le masque du clubman et du gentilhomme. En appelant au ministère des affaires étrangères un ancien placier en vins de Champagne, connu avant 1914 pour maintes aventures singulières, le troisième Reich a résolu rompu avec la tradition. Ses représentants ne craignent plus de mettre la main à la pâte. Les moyens les plus romanesques ne leur font pas peur. L'on sait par quels procédés M. Rieth, ministre d'Allemagne à Vienne, a préparé l'assassinat du malheureux Dollfus. La première vertu d'un bon diplomate allemand est d'être capable de tout. La seconde est de ne pas le laisser voir, si cela se peut. S'il reste dans le personnel de la diplomatie allemande, d'honnêtes gens égarés et naïfs, ils ne sont plus là que pour la parade. Leur honnêteté couvre les opérations de subalternes, venus des équipes nazies, et que les scrupules ne gênent pas. Autour des légations du Reich, s'agitent un peuple d'envoyés officieux, souvent inconnus des gouvernements étrangers, et que la diplomatie officielle a toujours la ressource d'ignorer ou de démentir. Le ministre d'Allemagne à Prague semblait plein de correction. Mais MM. C. Henlein et Kundt avaient plus d'autorité que le ministre. Ils le dénonçaient à Berlin quand son zèle leur paraissait molière.

La diplomatie devient ainsi une variété cultivée du brigandage. Non seulement elle intervient dans la politique intérieure des États étrangers, non seulement elle se mêle des querelles de partis, intrigue contre les ministres, travaille à la Bourse et dans les journaux, mais elle met en action les thèmes du roman policier. Nous haussons les épaules en assistant aux films sur l'espionnage et le deuxième Bureau. Mais les inventions les plus romanesques étaient sans doute au-dessus de la vérité. A Londres, M. de Rotherbourg a joué son rôle d'ambassadeur avec une largeur d'esprit dont nos préjugés moraux sont choqués. Le mensonge calculé, qui eût autrefois discrédité un ambassadeur, chez lui, n'est plus qu'un jeu. Il a une excellence des envoyés du Reich. Jules Cambon tenait la loyauté pour l'arme la meilleure d'un bon diplomate. C'était, pensait-il, le seul moyen de gagner la confiance, et, par suite, d'acquiescer l'autorité. Il n'avait pas prévu les nazis et leur "réalisme" intempérant. Il estimait encore que la diplomatie a pour fonction principale de sauvegarder la paix. Il se refusait à y voir un instrument de guerre. L'Allemagne a changé tout cela.

Les diplomates à la mode nationale-socialiste sont des combattants. Ils préparent la guerre, ou, pour mieux dire, ils la font, avec les apparences de servir la paix. Tout leur zèle s'emploie contre les nations auprès desquelles ils sont accrédités. Leur rôle n'est pas d'aplanir les conflits, mais de faire naître les occasions de conflit. Ce sont des espions, des agents provocateurs, des fauteurs de désordre, installés dans la place ennemie et dressés à la mine de leur mieux. Ils font partie des agents "destinés à fomentier des troubles à l'arrière d'une armée", et dont l'Allemagne, en 1917, avait déjà fait un si bon emploi. Leur "réalisme" ne recule devant aucun moyen, de même que le "réalisme" des militaires allemands d'aujourd'hui ne néglige rien de ce qui peut terroriser l'adversaire, le démoraliser et le réduire à merci.

Ces méthodes, il faut l'avouer, font perdre à la diplomatie beaucoup de son importance. Elles rendent inutiles les conférences, les entretiens, au cours desquels se réglèrent autrefois les affaires entre États. Parler pour mentir ne mène pas loin. A quoi bon écouter des propos calculés pour tromper et dans lesquels une apparente franchise n'est qu'une perfidie de plus ? Les Allemands nous poseraient, dit-on, une conférence nouvelle, et, quoi bon, puis-je, quoi qu'il arrive, ils sont d'avance

résolus à ne tenir aucun engagement ? La parole la plus solennelle a perdu toute espèce de valeur depuis 1933. La diplomatie n'est plus qu'une survivance, celle d'un temps où les nations défendaient leurs intérêts, à visage découvert, sans toujours mettre leur pistolet sous le nez du voisin. C'est, comme la loyauté, dont parlait récemment M. Goebbels, dans un moment de franchise, "un luxe pour gens riches". Ainsi la démagogie triomphante supprime un à un tous les égards que l'ancien monde rendait à l'humanité. La force a toujours dominé dans les rapports entre États. Mais on en réservait l'emploi aux occasions exceptionnelles. En temps normal, on s'efforçait de jouer franc jeu. Quand les diplomates avaient épuisé leurs ressources, c'était au canon de parler. La guerre elle-même cherchait à se parer d'un peu de chevalerie. Elle avait une sorte de noblesse qui en purifiait la brutalité. Les procédés nouveaux suppriment en fait la diplomatie; ils rendent à la guerre son atrocité primitive. Partout on observe la combinaison ignoble de la fourberie et de la brutalité.

Les Allemands avaient trouvé dans cette manière d'agir un supplément de force. Ils se trompent sans doute: c'est ainsi qu'ils ont été vaincus en 1914 et en 1918. La violence peut épouvanter les faibles; la fourberie peut tromper momentanément les forts. Mais un moment vient où l'on ne croit plus le fourbe, même si, par hasard, il dit la vérité; où la violence appelle une résistance implacable, parce que la future mesure en finira avec la gravité du péril et la grandeur de l'enjeu. Le réalisme politique a ses limites qui sont atteintes aujourd'hui. Beaucoup d'Allemands le comprennent et voient, avec angoisse, arriver l'instant des déceptions.

La parade contre ces méthodes est malaisée. Il faut non seulement beaucoup de perspicacité, mais beaucoup d'imagination pour soupçonner les ruses diaboliques du troisième Reich. Souvent, nos politiques se refusent à croire possible cette diplomatie de roman policier. Ils ne peuvent concevoir des diplomates transformés en agents de la "Gestapo", et leur premier mouvement est de prêter créance aux propos qui leur sont tenus par les agents officiels ou officieux de l'Allemagne. Il leur semble surprendre dans les mots qu'ils entendent l'accent de la sincérité. Mais ils se font presque toujours illusion. Il y a bien des années, un jeune diplomate allemand disait à l'auteur de ces lignes: "Je crois que la diplomatie la plus droite est celle des Russes". Il employait le mot "schlau", qui veut dire à la fois clairvoyant et fourbe, et dont il n'y a pas d'équivalent en français. Ses paroles témoignaient d'une admiration secrète pour la duplicité raffinée des diplomates du tsar. De fait, il existe un degré de fourberie consommée, contre lequel le plus habile est désarmé. Cette disposition à mentir s'accompagne d'ailleurs de menaces et de moyens d'intimidation propres à émouvoir les plus courageux. Ces menaces ne sont pas vaines, comme Hitler l'a plus d'une fois montré à ses ennemis. Le courage froid, la résistance physique sont devenus des qualités vitales pour qui traite avec les Allemands. Une négociation est un duel avec des armes déloyales, où le plus nerveux est le plus honnête risque toujours d'être écrasé. Il faut à un diplomate, en Allemagne, les vertus qu'on exige du bon joueur, d'un vigileur à toute épreuve, des nerfs d'acier, une froideur inébranlable, une indifférence totale au fracas de la colère, une imagination toujours active pour dépister les pièges et les roueries de l'interlocuteur. Des stages dans une maison centrale, dans un asile d'aliénés, dans une école de police devraient faire partie des épreuves du concours diplomatique. La faculté de dire "non", de le dire tranquillement, même sous la menace d'un pistolet, devient la meilleure vertu d'un diplomate en pays allemand. Mais il ne peut l'employer que s'il a derrière lui des ministres prêts à le soutenir, s'il sent la présence d'une force militaire capable d'agir à l'instant même avec une puissance irrésistible. Contre l'abus de la force, il n'est pas d'autre garantie qu'une force plus grande. Il y a peu d'années, un grand caricaturiste avait dessiné un canon avec cette légende: "Notre meilleur ambassadeur." Les circonstances ont fait de cette légende une terrible prophétie. Vergennes et Talleyrand sont bien morts. La diplomatie vaut ce que valent les armées. Nous en revenons, par un long détour, aux rapports des forces vives. On pouvait le deviner depuis 1924. Mais il faut être aveugle aujourd'hui pour ne pas le constater.

(Le Journal des Débats)

Albert RIVAUD.

parcoure le plus direct entre l'Europe et l'Amérique. La voie qu'ils comptent exploiter survole l'Atlantique-Nord avec possibilité d'escales en Irlande et à Terre-Neuve. Mais ce trajet a le désavantage de traverser des couches d'air froid susceptibles de provoquer du givrage, le plus dangereux ennemi de l'avion.

En France

Nous sommes les plus en retard pour les voyages sur l'Atlantique-Nord. Nous n'avons à notre actif que deux traversées accomplies en 1938 par le vieux *Lieutenant-de-Vaisseau-Paris*. Par contre, le *Carmarone*, bateau d'observations et d'expériences météorologiques, a déjà fait de nombreux et longs séjours au milieu de l'océan Atlantique et acquis de très précieuses indications sur les conditions atmosphériques, dont toutes les nations ont profité.

Actuellement nous avons, prêts à être utilisés ou à être mis prochainement en service, deux appareils terrestres, le *Jules-Verne* et le *Flammarien*, et deux hydravions, le *Lieutenant-de-Vaisseau-Paris* et son frère, le *Ville-de-Saint-Pierre*.

Mais il existe pour le proche avenir un programme de construction comprenant plusieurs hydravions déjà en chantier: un 40 tonnes, le *C.A.-M.-S.-161* et deux 70 tonnes, le *Latécoère-631* et le *S.E.-200*. Le *C.A.-M.-S.*, dont les qualités ont été mises à l'épreuve sur une maquette volante, possède 6 moteurs de 950 CV pour une largeur de 32 mètres et une envergure de 46 mètres. Son rayon d'action sera de 8.000 kilomètres et sa vitesse 350 kilomètres-heure.

Le *Laté-631*, hydravion monoplane hexa-moteur de 9.000 CV, pesera 66 tonnes et pourra transporter à 6.000 kilomètres 20 passagers, 3 tonnes de fret et 8 tonnes d'équipage, à la vitesse de 420 kilomètres-heure.

Le *S.E.-200*, du poids respectable de 68 tonnes, mesurera 40 mètres de long, 32 mètres d'envergure, 10 mètres de haut. Ses six moteurs de 1.500 CV permettront de transporter 10.700 kg. de charge utile avec huit hommes d'équipage à 350 kilomètres-heure, pour une autonomie de vol de 6.000 kilomètres.

Ces paquebots aériens, aménagés confortablement et luxueusement, feront, quand, en 1941, ils seront mis en service, honneur à la flotte aérienne française et pourront lutter à armes égales avec les concurrents étrangers.

La future ligne française passera sans doute par le Portugal et les Açores, tout comme la ligne envisagée par les U.S.A.

L'avion menace-t-il le paquebot?

Le transport des passagers par avions au-dessus de l'Atlantique soulève la question de la concurrence avec les paquebots qui assurent actuellement ce trafic. En effet, s'il ne peut être question pour l'avion de rivaliser de prix pour les passages en classes inférieures, il n'en est pas de même en ce qui concerne les habitudes des premières classes.

Pour le prix de revient, l'un des principaux éléments, nous dit le *Journal de la Marine-Marchande*, est le coût du premier établissement de l'instrument de transport utilisé. Sur la base du dollar à 30 francs, l'avion pour 100 passagers qui coûte un million de dollars offre la place de passager à 300.000 francs. C'est moins que la chambre d'hôtel de luxe à terre; c'est deux fois moins que le paquebot qui offrirait 2.000 places de passagers de première classe pour 1.200 millions; c'est seize fois moins, si l'on fait entrer en ligne le rapport des vitesses qui multiplie au profit de l'avion le nombre des passages offerts.

Il est vraisemblable que l'avion ne demandera pas plus de 120 CV par passager pour atteindre la vitesse de 400 kilomètres-heure, c'est-à-dire à peine plus que le paquebot qui transporterait 2.000 passagers avec 160.000 C.V. Mais l'avion va huit fois plus vite et le cheval-moteur est obtenu sur le moteur d'avion beaucoup plus économiquement que sur le paquebot à 30 nœuds à propulsion par vapeur.

Un dernier facteur de rendement sur lequel il convient d'attirer l'attention est l'économie énorme de personnel de conduite et de service.

Malgré tout cela, il est certain que l'avion ne détrônera pas le paquebot, pas plus qu'il n'a détrôné le train pour les transports terrestres. Seuls les voyageurs de première classe pressés utiliseront l'avion au-dessus de l'Atlantique. C'est sans doute le courrier qui sera le plus fidèle client du plus lourd que l'air.

J. ZISSEL

Les livres

AU VENT DES MONTAGNES, par Fernand Eymery. Un volume broché. Les Livres nouveaux Édit., 86, rue de l'Université, Paris.

Ce recueil de poèmes apporte l'air vivifiant des sommets, la beauté des grands décors de la montagne, et la pureté des cimes neigeuses. Tout le monde ne peut pratiquer les sports d'hiver, en si grande faveur de nos jours, mais sans exception, les amoureux de l'alpinisme ou les prosaïques sédentaires seront conquis par les vers où M. Fernand Eymery évoque si heureusement les plus beaux aspects de la nature. Écoutez-le parler du vent:

Te souviens-tu ?

Les nuits hallucinées

Où le blockhaus de fer, de pierre et de ciment

Vibrant comme un vaisseau pris dans un ouragan.

Un seul maître, une seule voix: le vent.

Un immense horizon cercle de sommets blêmes

Et dans ce cirque déchaîné, un écuier: le vent;

Quel rade cavalier !

Des jours entiers

Scandant sa folle chevauchée.

Les blocs noués de fer et de ciment

Et les profonds rochers, ancrés en terre sûre,

Tremblant sous son hurlement.

Te souviens-tu ?

Tout le recueil est ainsi composé de beautés fulgurantes ou d'apaisantes images. Il a sa place aux côtés des meilleures productions littéraires.

L'ENIGMATIQUE AMOUR, roman par Jean de Lafont-Boutary. Un volume broché. Maison Aubanel père, éditeur, 7, Place Saint-Pierre, Avignon (France).

L'Enigmatique Amour fait suite à l'Amour Inquiet, roman dont le sujet tout nouveau a été remarqué et apprécié avec éloges dès sa parution.

Le nouveau roman de M. de Lafont-Boutary nous entraîne aussi dans un monde à venir, celui qu'aura édifié dans quelques siècles d'ici, la puissance des découvertes modernes avec la véritable charité chrétienne comme moteur. Les idées neuves, hardies parfois et toujours généreuses, qui apparaissent tout au long de ce récit, pourraient sans doute faire décerner à leur auteur le titre de moraliste ou d'économiste; cependant ne nous y trompons pas, M. de Lafont-Boutary ne veut pas dogmatiser. C'est à plaisir, à intéresser qu'il s'attache et il définit lui-même son oeuvre:

"C'est un romancier qui vous invite à vous "pencher avec lui sur le cœur mystérieux, principe de "joie, source de paix..."

Et cette étude d'un cœur devient le plus exquis des romans; dont les héros, s'ils vivent dans un progrès inimaginable de nos jours, ont conservé les sentiments nuancés et forts de l'humaine nature. Ce qui paraît cher aux yeux aussi noble que le progrès qui les entoure, c'est leur compréhension du prochain et l'absence d'égoïsme.

Étudions-les avec le double intérêt de connaître une puissante oeuvre d'imagination et d'apprendre à devenir meilleur.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est recommandé pour ses chambres ultra-modernes et confortables, son excellente cuisine et son service aussi irréprochable que courtois.

HOTEL Windsor
CARLTON-ROBINSON

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL. B.

Me Penverne refuse les détails que la Ville lui demandait

Quelles sont ces économies de \$100,000 qu'il a fait réaliser? Il ne s'en souvient pas

Le juge décidera

C'est en prétendant que la Cité de Montréal serait déjà en possession de tous les détails qu'elle exige et que lui-même ne pourrait pas s'en souvenir, que Me Jean-J. Penverne, ancien chef du département municipal des réclamations, a refusé, hier matin, de donner les particularités que lui demandait la Ville dans une motion pour détails présentée devant la Cour de pratique et prise en délibéré par l'honorable juge Alfred Forest, de la Cour supérieure.

On sait que toute cette affaire tourne autour de l'action en dommages au montant de \$158,000 intentée par Me Penverne parce qu'il aurait été illégalement congédié par la Ville. Répondant à la Ville qui se défendait en plaçant que Me Penverne avait été congédié par économie, le demandeur avait déclaré qu'il avait établi des améliorations marquées dans le département des réclamations et fait ainsi réaliser plus de \$100,000 d'économies à la Ville.

C'est, entre autres, sur cette dernière alléguation que la Ville basait sa motion pour détails en demandant des particularités sur cette prétendue économie. Mais Me Penverne refuse de donner des détails à ce sujet en disant qu'il a déjà fourni un rapport détaillé à la Ville à la suite de l'examen de quelque 3,500 dossiers de réclamations. Comment, dit-il, peut-on exiger en droit que je me souviene et que je donne des détails sur ces 3,500 dossiers, qui sont d'ailleurs en la possession de la Ville? L'honorable juge Forest a laissé entendre la dessus qu'il n'aurait pas de peine à dire à la Ville sur quoi il se basait pour en arriver au chiffre de \$100,000 et, de plus, indiquer quelles parties de son rapport établissent cette information.

Me John Ahern, C.R., de l'étude juridique de Mes Hyde, Ahern, Perron et Smith, qui agit comme avocat spécial de la Ville en cette affaire, a insisté pour obtenir cette information qu'il dit nécessaire pour permettre à la Ville de se défendre pleinement et en connaissance de cause contre cette importante action.

Me Ahern demandait également des détails sur les cas d'urgence où Me Penverne, comme employé municipal, a dû agir sans demander l'approbation du chef du département. On sait que la Ville prétend dans sa défense qu'elle a congédié Me Penverne pour, entre autres, insubordination. A cette accusation, Me Penverne se défend en disant qu'il lui est arrivé d'agir sans autorisation mais ses actes étaient justifiés par l'urgence du cas. La Ville veut donc connaître ces cas d'urgence. A ce sujet, Me Penverne refuse encore la Ville à son rapport, lequel, incidemment, contient une quarantaine de pages.

Après discussion prolongée sur toutes les alléguations de la motion, l'honorable juge Forest a pris la demande en délibéré et il lui appartient maintenant de rendre jugement sur les prétentions respectives des parties.

Assemblée annuelle de l'Association du barreau rural

Les avocats des districts ruraux se réunissent aujourd'hui à Valleyfield

Valleyfield, 30. (P.C.) — Des moyens de limiter le nombre des avocats en rendant l'accès à la profession plus difficile sera étudié au cours de la réunion du barreau rural qui aura lieu ici demain.

Plusieurs amendements au code civil, au code de procédure civil et au code criminel seront aussi proposés. Parmi celles-ci il y aura la proposition d'éviter à une personne libérée sous cautionnement la nécessité de retourner en prison pendant le procès.

Conférence d'éducation de l'Ordre franciscain

La 21ème conférence d'éducation franciscaine a eu lieu les 26, 27, 28 juin dernier à Châteauguay-Bassin. Une cinquantaine de membres des trois branches de l'Ordre franciscain représentant toutes les provinces américaines et canadiennes de l'Ordre y ont assisté.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Aimé Geoffrion, C.R.
J.-Alex. Prud'homme, C.R.
C. Antoine Geoffrion, L.L.B.
Paul-S. Bédard, B.A., LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOR 1177 — MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS ET PROCUREURS
F. PHILIPPE BRAIS, C.R.
L. J. CAMPBELL
A. P. DE GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360, rue Saint-Jacques
MONTREAL

COUR SUPERIEURE

Division de Pratique
le 30 juin 1939

PRESIDENT: L'honorable juge Forest.
Les jugements suivants furent rendus:
Dr. J. G. Hénault contre J. Lamerre et al.; jugement autorisant examen d'un témoin hors de cour.
Dr. J. G. Hénault contre J. Lamerre et al.; jugement autorisant examen d'un témoin hors de cour.

Banking Canadian National contre Société de la Feu Carbonnère J. Lamerre et al.; jugement autorisant examen d'un témoin hors de cour.

Harold G. Nye contre Dame Annie Haas et Artie Bennett, tiers-saisi; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenante, etc.

Léonard A. Holland contre Laurent Lalumière; jugement pour \$440 avec int. et dépens.

Great American Insurance Co contre Cité de Montréal; jugement donnant acte aux parties ladite confession de jugement, etc.

Fredrick Houde contre J.-Albert Thibodeau; jugement pour \$163 avec int. et dépens.

La Ruandière Joliveau (titres) contre Achille Raymond; jugement pour \$161 avec int. et dépens.

Dr. Geo H. Parke contre Ross M. Brown et Canadien Dow Jones Ltd, tiers-saisi; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenante, etc.

François Xavier Pacifico Allard contre A. Lamont; jugement pour \$200.34 avec int. et dépens.

A. Nantel contre J.-H. Vaudry et Maurice Nantel, m.e.; jugement pour \$240 avec int. et dépens.

S. Drapreau contre Dame R.-A.-M. Drapreau; jugement accordant motion pour détails.

Dame R. Dufour contre Cité de Montréal; jugement autorisant examen médical avant décès.

Dr. L. Gélinois contre E. Deslauriers; jugement autorisant examen avant décès.

M. Lutterman contre S. Tenky et autres; jugement accordant motion pour détails.

J.-A. Cholette contre B. Rickard; jugement accordant récusation J. Monahan contre H. Levine et Peggy Paige Brooks Ltd, tiers-saisi; jugement pour \$160 avec int. et dépens.

Abraham Gray contre O. Naud et al.; jugement autorisant examen médical avant décès.

In re: Succession J. Hayon et autres et Dame M. Kane et al, requérantes; jugement autorisant administrateur à signer documents.

C. Lassier contre D.-W. Piché et Cité de Montréal; jugement déclarant saisie tenante.

E. Gérard contre J. C. Mann; jugement autorisant examen avant décès.

R. Miller contre Dame E. H. Brown et vir; jugement autorisant examen avant décès.

L. Cléroux contre J. Lamerre et al.; jugement autorisant examen avant décès.

L. Pominville contre A. Filion; jugement accordant motion pour détails.

Dr. J. Gélinois contre E. Deslauriers; jugement autorisant examen avant décès.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Dame M. M. Gardner contre M.-A. Latreille; jugement autorisant à ester en justice.

Le débit d'alcool et les dents en or de la tenancière

L'audience d'hier, consacrée à la Régie des alcools, a été riche d'imprévu

Loi originale

En deux heures, le juge en chef Gustave Perrault a disposé hier d'un rôle volumineux, dans la quatrième chambre de la correctionnelle, laquelle, chaque vendredi, devient aujourd'hui la salle d'audience des procès de la Régie des alcools. Le premier des inculpés, Alex. Marier, 2657, rue Duvernay, accusé de vente illégale de spiritueux, s'avoua coupable et admit deux délits antérieurs, le 29 septembre 1938 et le 29 avril 1939. Dans le premier cas, il avait payé une amende de \$200 et les frais. En avril dernier, il accomplit une peine de prison d'un mois, fut aussi condamné aux frais ou, à défaut, à une peine additionnelle de prison de trois mois. Me Fernand Chausse, avocat de la Régie des alcools, qui surveillait les intérêts de la poursuite à l'audience, déclara au tribunal qu'il serait satisfait d'une peine de prison de deux mois, et Marier reprit la route des cellules comme si rien n'était.

Un autre prévenu, Georges Homier, 3510, rue De Bullion, fit un aveu à l'accusation d'avoir vendu des boissons alcooliques dans un débit clandestin, et fut condamné à une peine de prison de trente jours et aux frais ou, à défaut, à une autre peine de prison de trois mois. Dorothee Lauzon, dite Dubreuil, coupable d'avoir opéré un "blind-pig", devra passer un mois à la prison des femmes, alors que Victor Simonneau, 950, rue Sainte-Elizabeth, et Eddy Simonneau, 3510, rue De Bullion, coupables de ventes clandestines d'alcool et de bière le 21 mai et le 4 juin, ont aussi été condamnés à une peine de prison de trente jours ou à trois mois de prison.

Amende de \$200

Henri Langevin dit Ladouceur, 320, rue Viger, surpris à transporter illégalement de l'alcool, le soir du 10 juin, s'est avoué coupable, et le juge Perrault, l'a condamné à une amende de \$200 et aux frais ou, à défaut, à une peine de prison de trente jours.

Des malchanceux

Plusieurs personnes surprises à lever le coude dans des bouges après les heures de fermeture des cabarets ont passé quelques jours aux cellules. Elles revenaient en correctionnelle et se décidaient à faire des aveux. Le tribunal les condamna à une amende de \$10 et aux frais ou, à défaut, à une peine de prison de huit jours, à dater de leur incarcération.

La dent en or

L'une des inculpées, une dame de la rue Delisle, décida de plaider après avoir protesté de son innocence, et Me Fernand Chausse fit entendre ses témoins, deux jeunes gens, qui jurèrent tour à tour avoir acheté de la bière au logis de la prévenue, à 10 heures du soir, le 28 mai et de lui avoir donné 50 cents pour une bouteille de bière. Le juge Perrault, avant la fin de la preuve de la poursuite, demanda à un témoin: —Comment avez-vous identifié l'inculpée?

Le témoin-inspecteur prend son bloc-notes et lit: "Une femme d'environ 45 ans, mesurant 5 pieds 5 pouces et pesant 160 livres, cheveux blonds ou roux et des dents en or à la genive supérieure gauche". Ici le tribunal, amusé, souligne: —Il faudrait procéder à l'examen du corps.

Me Chausse fait expliquer par un troisième inspecteur que la femme Plouffe (c'est le nom de cette tenancière) fut invitée à se rendre aux bureaux de la Régie pour y rencontrer le directeur Maurice Valiquette et qu'alors, après avoir été identifiée positivement, elle fut mise en état d'arrestation.

La prévenue témoigne pour sa propre défense, pleure à chaudes larmes et jure ne jamais avoir vendu de bière à qui que ce soit. Elle conclut: —Il ne vient jamais d'hommes chez nous et je ne garde jamais de bière.

—Je dois vous déclarer coupable, conclut le tribunal. Deux témoins ont juré que vous leur avez vendu de la bière. Je vous condamne donc à une peine de prison, d'un mois et aux frais ou, à défaut, à une peine additionnelle de prison de trois mois.

Ajournements

Une jolie créole, Miss Una McLeod, 2249 ouest, rue Saint-Jacques, accusée d'avoir vendu de l'alcool à des clients de toutes les couleurs, déclare ne pas être prête à comparaître, à cause de la maladie de plusieurs de ses témoins. Me Paul Désy, avocat de la défense, demanda et obtint un ajournement au 14 juillet, tout en suivant la lettre de la loi des liqueurs, qui oblige tout prévenu, lorsqu'il demande et obtient un ajournement, à donner, même en pleine audience, un billet de \$5 aux avocats de la poursuite. Una McLeod sortit un billet vert de son réticule brun et, avec un sourire qui révéla des dents parfaites (illusion de croissant de lune dans la nuit...), le donna à l'avocat de la Régie.

Ovide Payette, lui aussi accusé de vente de spiritueux illégalement, demanda un ajournement, et son avocat, Me Marcel Gaboury, passa cinq "tunes" à son collègue de la poursuite. Payette devra revenir lui aussi le 14 juillet.

Le quart-d'heure des malades le 7

La fête de la garde Courcelles de Montréal

La fête anniversaire de la garde Courcelles sera célébrée le 15 juillet prochain. M. L. Sincennes, général-fondateur de la brigade des gardes catholiques de Montréal en a accepté la présidence. L'organisation a été confiée au colonel X. Brazeau.

Mort du notaire P.-A. Longpré

Il fut longtemps maire de Ste-Rose et préfet de Laval

Sainte-Rose de Laval, 30. — Une des figures les mieux connues du comté de Laval vient de disparaître. Le notaire Pascal-Adélaïde Longpré est



Le notaire P.-A. LONGPRÉ, ex-maire de Sainte-Rose, décédé hier matin à l'âge de 75 ans et un mois.

décédé, ce matin, à l'âge de 75 ans et un mois. Il était malade depuis quelques temps.

Le notaire Longpré a joué un rôle important dans le développement de Sainte-Rose de Laval. Il en fut le premier maire lorsque la municipalité fut érigée en ville et occupa ce haut poste pendant 18 ans. Il fut registraire du comté de Laval pendant 34 ans et préfet du comté pendant 12 ans. Il occupa aussi plusieurs autres charges importantes.

Il avait épousé en premier mariage Corinne Chauvin, qui est décédée en 1931, et en second mariage Cordelia Larchevêque. Il laisse aussi un frère M. P.-H. Longpré, et deux sœurs, Mmes P. Dorval, de Sainte-Adèle, et (Dr) Wilfrid Grignon, de Montréal. Les funérailles auront lieu, mardi matin.

Le "Canada" prie la famille d'accepter ses plus sincères sympathies.

Un homme se tue et cinq autres se blessent dans des chutes

(Suite de la page 10)

aussi possiblement de commotion cérébrale, mais que son état n'était toutefois pas alarmant.

D'après les renseignements recueillis par les policiers, M. Latulippe, employé de M. G. Dubreuil, contracteur, travaillait au troisième étage d'un immeuble en construction, près du numéro 763, rue Lacasse, au moment de l'accident. Il a perdu l'équilibre et a fait un plongeon d'une trentaine de pieds.

Le lieutenant Taylor, du poste de St-Henri, a fait les constatations d'usage, avec les agents Fortin et Bennett, de l'escouade de la radio-policie.

La chute d'un échafaudage fait trois blessés

L'accident de la rue Drummond s'est produit, un peu après 1 h., hier après-midi. Trois hommes qui étaient à effectuer des réparations au deuxième étage d'un immeuble portant le numéro 1180, rue Drummond, ont été projetés sur le sol, lorsque l'échafaudage sur lequel ils étaient montés, s'est écroulé.

Ceux qui ont été blessés dans cet accident sont MM. Ludger Poissant, jeune homme de 29 ans, domicilié à 6544, rue Chambord; Alexandre Racine, âgé de 38 ans, domicilié à 1120, avenue de l'Hôtel-de-Ville, et Albert Cadotte, âgé de 31 ans, qui habite à 2235, rue Dezery. M. Poissant, le plus blessé des trois, a été transporté à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, où les médecins ont constaté qu'il souffrait de lésions internes et d'une fracture de jambe. Les deux autres victimes ont été hospitalisées à St-Luc, souffrant de lésions internes et d'ecchymoses ou lacerations généralisées.

Programme forestier qui fournira du travail à 600 jeunes chômeurs

L'hon. M. Bourque a signé, ces jours derniers, au nom de la province, une entente avec le gouvernement fédéral, représenté par l'hon. N.-L. Rogers, ministre du travail, par laquelle le ministère des terres et forêts s'engage à exécuter le programme forestier national. Ce programme comporte l'entraînement, durant une période de quatre mois de quelque 600 jeunes hommes et femmes, âgés de 18 à 25 ans et habitant la province.

Les travaux qu'ils auront à exécuter ont pour but l'amélioration du domaine boisé de nos parcs nationaux, de nos réserves cantonales et domaniales, etc. Ce sont des travaux d'inventaire forestier, des coupes d'éclaircies et de nettoyage, de brûlage des déchets, d'ouverture de sentiers, de coupe-feux; de construction de camps et lignes téléphoniques, d'aménagement de sites touristiques, etc. De plus on leur donnera quelques cours théoriques. Les jeunes qui seront occupés à ces travaux seront logés et nourris et recevront un salaire net de \$1.00 par jour.

Le ministère des terres et forêts qui administre ce programme en prépare actuellement l'exécution et avertit les intéressés de s'inscrire sans retard. Les jeunes intéressés, âgés de 18 à 25 ans, qui désirent prendre avantage de cette offre sont priés de s'adresser avant le 15 juillet au Programme Forestier national, Ministère des Terres et Forêts, Québec, qui leur enverra un questionnaire à remplir.

CHRONIQUE OUVRIERE

Une ordonnance générale dans le textile de coton

C'est ce que demande le comité de consultation de l'ordonnance No 8

Requête refusée?

On apprend que le comité de consultation formé par l'Office des salaires raisonnables pour réviser l'ordonnance No 8 de la Dominion Textile Company, a réclamé des renseignements généraux pour toute l'industrie du textile de coton du Québec, lors de sa première réunion conjointe, jeudi matin. Adoptée à l'unanimité par les représentants de la compagnie et ceux des ouvriers, la résolution a été immédiatement envoyée au président de l'Office, le juge Ferdinand Roy. Actuellement, l'ordonnance No 8 ne "protège" que les employés des usines de la Dominion Textile.

C'est la deuxième fois qu'une ordonnance générale est demandée pour toute l'industrie. La première fois, ce fut au cours de l'entretien particulier de la Fédération nationale catholique du textile et de M. Blair Gordon, dans les bureaux du premier ministre de la province. L'entretien avait pour but de convaincre la Dominion Textile de renoncer à son contrat collectif avec la Fédération mais la réunion se termina par la décision qu'une ordonnance générale serait mise en vigueur dans l'industrie. M. Duplessis l'avait promise à la demande de la Fédération du textile qui ne voyait pas d'autre moyen de protéger les employés.

Plus tard, pourtant, M. Duplessis changea d'attitude. Il déclara que l'Office avait la fédération qu'il avait reçu l'ordre de préparer une ordonnance pour les moulins de la Dominion Textile. Cet avis souleva une tempête de protestations de la part des ouvriers, mais sans succès. Au cours du dernier congrès des syndicats catholiques, à Thetford-les-Mines, le président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, M. Alfred Charpentier, déclara que M. Duplessis avait voulu, en agissant ainsi, protéger la "Wabasse Cotton" dont les moulins sont situés aux Trois-Rivières.

Aujourd'hui, bien que le comité de consultation réclame de nouveau une ordonnance générale, il ne semble pas que l'Office se rende à cette requête. On est d'avis que ce serait encore trop retarder la révision du décret No 8. Une telle décision nécessiterait, en effet, un autre comité de consultation plus représentatif. Toutefois, il est possible qu'après la mise en vigueur de l'ordonnance révisée l'Office se rende à la demande des intéressés et étudie la possibilité d'une ordonnance générale dans l'industrie.

Le syndicat de l'auto-voiture appuie la campagne contre les lèveurs d'auto

Le syndicat de l'auto-voiture a décidé d'appuyer la campagne entreprise contre les lèveurs d'auto ambulants qui font une concurrence nuisible aux garagistes. Le syndicat coopérera à l'enquête instituée dans toute la ville pour faire disparaître les ouvriers qui enfreignent les règlements municipaux en nettoyant et en réparant même les automobiles dans les rues de Montréal. Lors de sa dernière réunion, il a félicité le conseiller municipal, M. Edmond Hamelin, l'Association des Marchands Détaillants et M. J.-Hervé Lacroix, secrétaire-gérant du comité paritaire de l'industrie de l'automobile.

Dans la résolution adoptée à la réunion, le syndicat a demandé que cette campagne se continue jusqu'à ce que tous les lèveurs d'auto soient disparus dans les rues. Il considère que c'est une concurrence ruineuse non seulement pour les patrons, mais aussi pour les ouvriers, car ces lèveurs d'auto chargent un prix de beaucoup inférieur à celui des garagistes et ainsi empêchent que les ouvriers reçoivent des salaires raisonnables.

La campagne du comité paritaire a déjà porté ses fruits. Plusieurs ont été traduits devant les tribunaux. On se propose de la continuer jusqu'à la complète disparition de ces lèveurs d'auto.

Séances du comité exécutif de la C.T.C.C. à Montréal

Le comité exécutif de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada se réunira, aujourd'hui, à Montréal sous la présidence de M. Alfred Charpentier. On y étudiera de nombreuses questions d'un intérêt particulier et on commencera la préparation d'un plan d'ordre social et économique. Ce plan sera basé sur un autre identique préparé par la Confédération française des syndicats chrétiens.

Le comité exécutif tiendra trois séances, dont une sera consacrée au jugement du juge Gibsons. Les comités paritaires seront représentés.

Avis du local 375 de l'Association internationale des débardeurs

Le local 375 de l'Association internationale des débardeurs tiendra une réunion régulière demain après-midi, à 2 h., à ses quartiers généraux, situés au No 406, rue du Champ de Mars. Tous les membres sont priés d'y assister, car des questions d'un intérêt particulier y seront discutées.

Symphies à M. Trépanier

La loge 52 des dames auxiliaires de la Fraternité des charpentiers-menuisiers d'Amérique adresse ses sincères sympathies à M. et Mme Raoul Trépanier, à l'occasion de la mort de M. F.-X. Trépanier, son père.

Vingt-cinq ans portier de l'archevêché de Montréal

M. Théodore Laroche fête aujourd'hui de 25e anniversaire de son entrée à l'archevêché de Montréal comme portier.

M. Théodore Laroche est né à Sainte-Anne-de-Tilly, comté de Lotbinière, le 18 juillet 1881, du mariage de Léonidas Laroche et de Marie Larue, native de Neuville, comté de Portneuf, tous deux décédés. Il a fait ses études commerciales au collège de Lévis. Il a deux frères, MM. Raoul et Henri Laroche, de Saint-Antoine-de-Tilly, et six sœurs, Mme Yvonne Denis (Léonide), Mme Lucie (Portneuf), Mme Alcide Morin (Aurore) et Mme Rose Houde (Bertha), de Montréal; Sœur Saint-Raoul (Jeanne), C.N.D., de Ville-Marie, et Sœur Marie-Wilfrid (Adrienne), C.N.D., de Sainte-Anne de La Pêrade.

M. BERNARD D'EPENOUX



Autrefois officier de la marine française et présentement éditeur du plus grand quotidien français, le "Paris-Soir", M. BERNARD D'EPENOUX est arrivé à Québec jeudi à bord du paquebot "Empress of Australia", du Pacifique Canadien. M. d'Epenoux vient en Amérique étudier la technique des journaux canadiens et américains illustrés, particulièrement ceux de New-York. Il est ici photographié sur le pont du paquebot avant son arrivée dans la vieille capitale. (Photo C.F.R.)

S. E. Mgr Deschamps bénit le Villanova

Ce yacht de Canada-Voyage sera affecté à la visite du port

Devant un petit groupe d'invités, vendredi après-midi, au quai Pie-IX, Son Excellence Mgr. Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a béni le "Villanova", de la compagnie Canada-Voyage, et a présidé à son lancement. Son Excellence était accompagnée de M. M. Lacombe curé de Saint-Jacques.

Le Villanova, un yacht pouvant transporter cent passagers, sera affecté à des randonnées éducatives dans le port de Montréal et à des excursions sur le fleuve le soir.

Après la bénédiction, le Villanova nommé ainsi en l'honneur du Cardinal Villeneuve, fit sa première randonnée sur le fleuve. On remarquait parmi les invités: M. l'abbé Adélaïde Desrosiers, curé de Saint-Vincent-de-Paul; M. l'abbé M.-T. O'Brien, curé de Saint-Antoine; M. l'abbé V. Ethier; M. René Guenet, de la Commission des écoles catholiques; M. Rodolphe Dagenais, de la Société Saint-Jean-Baptiste; M. Pierre Desmarais, président de l'A.C.C.C.; M. Jeanne Sylvain, de Port-Au-Prince; M. Jules Massé, président de la Société du Bon Parler; le Dr W.-H. Atherton, représentant le Catholic Sailor Club; M. Lucien Duval, M. M. Shaw et quelques autres.

M. Louis-Philippe Langlois faisait les honneurs du bord. L'équipage du "Villanova" se compose de sept hommes, dont trois officiers qui prendront à tour de rôle le commandement, les capitaines Sem Sauvageau, David Perreault et Paul Perreault.

Au cours de la randonnée qui dura deux heures, un goûter fut servi et MM. René Guenet, Jules Massé et l'abbé O'Brien félicitèrent M. L.-P. Langlois et Canada-Voyage.

Bourse décernée à Mile R.-M. Boileau

Winnipeg, 30. (P.C.) — Une bourse de \$1,000, payable en deux versements annuels, a été décernée à Mile Rose-Marie Boileau, B.A., d'Edmonton, par le Catholic Women's League of Canada, au cours du congrès de cette association, ici.

SAINT-HILAIRE — A LOUER

MAISON meublée, habitable hiver et été, près du Richelieu et du Club de Golf, pourvue de la plupart des commodités. S'adresser: Adresser casier 73, Le CANADA, Montréal.

CHRONIQUE

Souliers-ballons, socques et cothurnes

RIEN, ni les larmes du crocodile, ni les coups de pied de la vache, ni les tours de cochon, ni la langue du serpent, ni les yeux de la gazelle, ni les clowneries du phoque n'empêchent le mode de faire ses ravages saisonniers, de dépouiller des familles de quadrupèdes, de batraciens ou de reptiles. Elle tue, elle coupe, elle écharne, elle écorche, elle tonne, elle chamoise, elle maroquine, elle chagrine un daim, pour faire sourire une femme!

Les grands chasseurs contribuent largement à ce jeu de massacre, mais quel étonnant parti ils tirent de leur butin!

Les souliers ont fait un grand pas au-dessus du royaume du conventionnel, ils ont sauté à talons joints la haie des préjugés, la miroitante rivière des commentaires, le talus des difficultés. Ces souliers sont décidés à être individuels, pleins d'originalité; ils laissent croire qu'ils demeurent inféodés à la ligne d'hier, cependant, ils s'en détachent, ont du relief, et — comme le talon de Mercure — prennent leur envol.

Qui dira jamais la leçon d'optimisme que donne une collection de souliers de printemps? Une humanité maussade, chagrine, inquiète, irascible, joue avec ses mésaventures, ses déboires, qu'elle mène parfois menaces de guerre, parfois prévoyances, parfois catastrophes. Les souliers, eux, plus les humains se plaignent, plus ils cherchent à leur plaire. Ils ont revêtu à cet effet des atours de différentes couleurs, de texture inégale. Recourbant leur pointe, comme celle des babouches des contes de Mille et une nuits, ceignant leur talon et leur contrefort d'un bandeau de cuir drapé, les souliers de la "crise" sont riches en idées renouvelées, en conceptions hardies.

La bottinette a retrouvé — avec les jupes-corolles, les petits boléros et les chapeaux fleuris — son quant-à-soi. Elle est parfois, comme la veste d'Arlequin, multicolore, et si elle opte pour une teinte sombre, elle est alors striée de bandes de couleur vive.

Souple, fin, malléable, le chevreau est choisi de préférence pour ces modèles, la gamme des tonalités de ce cuir est infinie.

Pour le sport, les souliers-ballons dont nous avons noté les pointes recourbées, plus haut, sont confortables. En antilope beige, rehaussée de nervures très en relief, ou bien en antilope marron, avec coutures apparentes rouges, ces modèles sont classés dans les "richelieu", en ce qui concerne leur forme assez montante.

Voici certes le soulier du jour: "Gueule de loup". Imaginez un cothurne, vous pensez bien que ce n'est pas n'importe quel cothurne. C'est un cothurne muni d'une sandale et aussi pratique qu'un escarpin. Il rehausse toute femme qui le porte de quelque dix bons centimètres, il confère à la cheville de sa propriétaire une sveltesse et un galbe impeccables, il est léger comme une plume, souple comme un gant. Cette perfection, "Gueule de loup" l'atteint en juxtaposant à sa fine semelle une lame de liège, en croisant sur l'emplacement de l'empeigne deux lanières, en cisellant la cheville d'un large bracelet en antilope velours.

Les modèles destinés aux robes du soir s'harmonisent aux tissages de ces dernières. Ils sont bicolores, par supercherie, pour accompagner avec une égale aisance, deux toilettes de teinte différente, ou bien alors le talon sauve la mise. Ce talon brille et il est d'or; il est aussi assez haut, aiguisé à peine creux. Les effets de cuir drapé sont nombreux, ils soulignent tantôt le cou-de-pied, tantôt ils dessinent l'arrière, remontant en plus souples jusqu'à la cheville.

Le soulier qui modèle doucement le pied, adhère au talon, ne s'émanche que juste ce qu'il faut pour que la marche soit aisée, la danse possible, le soulier que la femme choisit avec empressément et porte avec fidélité, tel est l'idéal que se sont fixé les grands chasseurs de ce printemps.

(Le Temps)

M. M.

LE BRIDGE-CONTRAT

Solution du No 64

Sud joue l'As de trèfle puis le quatre de pique. Nord enlève les atouts aux adversaires, permettant à Sud de défausser l'As de pique. Nord encaisse maintenant le pique-maitre et perd la main à Ouest par le jeu du huit de pique. Sud n'a qu'à suivre les cartes défaussées par Est et il est assuré de remporter trois levées à carreau, ou deux à carreau et une à trèfle, sur le jeu de Ouest.

Si Ouest évite de prendre la main en abandonnant le neuf de pique, Nord gagnera une levée avec le huit et pourra placer la main chez Est par le jeu d'un trèfle, pour assurer Sud de remporter deux levées à carreau.

Problème No 65

▲ N ADT
▲ A 3
▲ 33
▲ R 6
▲ RV
▲ 9 T
▲ VS

▲ N 10875
▲ A 634
▲ 10
▲ R
▲ ADV3
▲ 1088
▲ ---

Coeur est latout et Sud est en main. Le côté Nord-Sud doit prendre toutes les levées contre n'importe quelle défense. (Solution: samedi prochain.)

Ceci est le dernier d'une série de soixante-cinq problèmes cartes-tableaux qui vous ont été présentés dans Le Canada du samedi. Une autre série sera reprise à l'automne pour le plaisir des problèmes.

Convenance, durant la période des déclarations

Evitez d'hésiter plus que de raison avant de faire une déclaration, car il pourrait en résulter des indications illicites pour le partenaire;

Evitez de remplacer par des variantes les formules usuelles des déclarations; (celles recommandées)

sont: "je passe", "I sans-atout", "2 carreaux", "contre"; évitez de dire le nombre de levées ou la couleur contrainte, "6 piques"; évitez de dire "petit chelem".

Evitez de demander sans nécessité que l'on rappelle les déclarations qui se sont produites;

Evitez de donner par la parole, l'attitude ou le geste, une indication sur la nature de votre jeu;

Evitez de poser une question qui pourrait prêter à induction de faire une réflexion ou un geste qui seraient également susceptibles d'interprétation;

Evitez de marquer en aucune manière l'approbation ou la désapprobation d'une déclaration faite par le partenaire;

Evitez de tenir compte, pour faire une déclaration, d'une hésitation, d'une observation ou d'une attitude du partenaire;

Evitez de fournir spontanément un renseignement qui ne devrait être obtenu qu'en réponse à une question. TA-RAIS-DU.

La construction d'un nouveau hangar à avions à St-Hubert

On annonce, aujourd'hui, aux bureaux de "Air Canada", que le contrat pour la construction d'un nouveau hangar à avion à Saint-Hubert a été accordé à la Sutherland Construction Company, de Montréal, la plus haute soumissionnaire. Ce hangar, le quatrième construit par la compagnie, mesurera 100 par 150 pieds et sera pourvu de portes automatiques de 90 pieds de largeur par 27 de hauteur. Il sera éclairé au vapeur de mercure. A ce hangar sera annexée une salle de machines de 50 pieds par 100 pieds.

Arrivée du "Lady Rodney"

Le "Lady Rodney", de la Canadian National Steamship, est attendu à Montréal, dimanche soir à 7 heures (heure avancée). Il arrive de la Jamaïque et compte parmi ses passagers huit couples de nouveaux mariés.

Mondanités

L'honorable juge et Mme Alfred Forest sont partis, en automobile pour Rye Beach, N.H., et Boston.

M. et Mme Paul Babu passeront la fin de semaine au Club Neuchâtel. Ils feront le voyage à bord de leur yacht et seront accompagnés de M. et Mme René Duguay et de M. et Mme Honoré Parent.

M. et Mme Bertrand Mignault et leurs enfants sont maintenant installés en leur villa du Lac des Quatorze. Mlle M. Mignault et Mlle Marguerite Mignault sont actuellement leurs invitées. Mme L.-D. Mignault se rendra à Laval-sur-le-Lac, la semaine prochaine où elle sera l'hôte de M. et de Mme Jean du Val.

Le docteur J.-M. E. Prévost passera la fin de semaine avec sa famille qui est actuellement en villégiature au Lac L'Académie.

Mme L.-P. Turgeon et Mlle Turgeon sont retournées à Québec, après avoir passé quelques jours à Montréal.

Mlle Jacqueline Morency, est actuellement à Québec, l'invitée de M. et de Mme Ernest Roy. Mlle Morency a été également l'hôte de Mlle Yvette Turgeon.

Son Excellence Mgr Forget bénira, le samedi 8 juillet, le mariage de Mlle Odette Gabard, fille de M. Marcel Gabard, décédé, et de M. Marcel Gabard, avec M. Maurice Coupal, fils du docteur et de Mme Henri Coupal. La cérémonie aura lieu dans la plus stricte intimité, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, à neuf heures.

Les conférences du R. Frère Adrien

Visites aux cercles de fermières de la province de Québec

A la demande de l'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, et de M. Emile Gauthier, chef du service de l'économie domestique, le frère Adrien, de la Congrégation de Ste-Croix, fondateur et directeur général des cercles de jeunes mariées, vient de visiter plusieurs cercles de fermières sous les auspices desquels il a donné une série de causeries sur l'embellissement de la propriété.

Après s'être appliqué à montrer que l'ordre et la propreté forment le premier facteur de l'économie, qui conduit à l'aisance, le conférencier demande aux mères de famille de mettre leurs enfants à contribution dans ce travail d'amélioration: c'est là un excellent moyen de les attacher à leur chez-soi.

Puis grâce à l'obligeance de M. Jean-Charles Magnan, chef du service de l'enseignement agricole, il déroule un film en couleurs qui commente en faisant observer qu'il est facile, à peu de frais, de transformer une propriété.

Le directeur général s'assure ensuite, pour l'école du rang, la collaboration des dames fermières dans la fondation et le maintien d'un cercle de jeunes naturalistes et dans le travail d'amélioration que lui ont confié l'hon. Albiny Paquette et M. Jean Bruchési, respectivement ministre et sous-ministre du secrétariat provincial.

Récollection mensuelle

Demain aura lieu, à la chapelle des RR. PP. Franciscains, 2010 ouest, rue Dorchester, la Récollection mensuelle des retraitants de la Maison du Christ-Roi.

Il y aura messe de communion à 9 h. a.m., suivie du petit déjeuner. La conférence qui suivra sera donnée par M. J.-G.-A. Payment. Il parlera de "l'Evangile". Le Père directeur dira aussi quelques mots.

Tous les Retraitants de Montréal sont invités à y prendre part.

Nouveau système d'approvisionnement d'eau aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 30. (Du correspondant du Canada). — Le conseil des Trois-Rivières a décidé ce soir, en commission permanente, d'accepter le contrat soumis par l'International Water Supply pour l'installation de puits ayant pour but de remplacer le système actuel d'approvisionnement d'eau.

—Voilà qui ne m'étonne pas de ces imbécies de la Préfecture de Police. Ils sont tous bons à rien là-dessus, constata Bonnat qui, comme tout fonctionnaire de la Sûreté Nationale, n'avait qu'une très mince estime pour les gens de la police municipale.

Le Marec sachant depuis longtemps que le commissaire, se garda bien d'émettre la moindre approbation. Pour ramener au calme son interlocuteur, il lui coupa la parole au moment où celui-ci allait se lancer dans une diatribe.

—Personnellement, dit-il, je considère qu'il est de la première importance de savoir ce qu'est, au juste, cette Agence Internationale de Trafic, trop souvent, à mon gré, au tableau d'honneur de l'actualité criminelle. J'ai donc chargé mon ami Fontanes de me faire un rapport sur l'activité de cette affaire et de me l'envoyer chez moi à treize heures.

—Veuillez-vous me faire l'amitié de me le communiquer? demanda le policier.

Et, sur la réponse affirmative du journaliste, il crut bon d'expliquer: —Du fait du rôle tenu par la victime dans ma malheureuse expédition de cette nuit, l'affaire m'intéresse tout particulièrement.

—Je suis tout prêt, en effet, à croire qu'il existe une relation étroite entre la fin tragique de Fritz Kohler et la visite qu'il m'a rendue hier soir.

—D'ailleurs, ajouta-t-il, je vais essayer de mon côté, d'avoir des renseignements et, si j'ai quelque chose d'intéressant, je vous le ferai savoir.

Sur cette double promesse, les deux hommes se séparèrent et Le

RADIO-COULEUR

Samedi 1er juillet

8 h. 00 Chansonnnettes françaises.
8 h. 15 Huges et guitare.
8 h. 45 Concert vocal.
9 h. 00 Intermède musical.
9 h. 15 Texas Jim Robertson, baryton.
9 h. 30 Orchestre Cloutier.
9 h. 45 Quatuor vocal.
10 h. 00 Trio vocal.
10 h. 15 Quatuor d'heure de...
10 h. 30 Barry McKinley, baryton.
10 h. 45 Quatuor Armchair.
10 h. 55 American Art Quartet Concert.
11 h. 00 Studio.
11 h. 45 Chansonnnettes.
12 h. 00 Orchestre Romanelli.
12 h. 15 Radio-Journaux.
12 h. 30 Orchestre Leon Zuckert.
12 h. 45 Jean Ellington, chanteuse.
13 h. 00 Trio Toronto.
13 h. 15 Little Variety Show.
13 h. 30 Le Réveil rural.
13 h. 45 Chansonnnettes françaises.
14 h. 00 Mathias et son orchestre.
14 h. 15 Résumé des reportages de la semaine royale.
14 h. 30 Orchestre Paul Martin.
14 h. 45 Orchestre Benny Carter.
15 h. 00 Les plus beaux disques.
15 h. 15 Ici l'on chante.
15 h. 30 Studio. (Mme Pierre-F. Casgrain).
15 h. 45 Révisé des sports.
16 h. 00 Orchestre Symphonique.
16 h. 15 La fête de la Confédération (Concert).
16 h. 45 Orchestre Bruce Holder.
17 h. 00 Concert Toronto Symphony Band.
17 h. 15 Gilberte Martin, pianiste.
17 h. 30 Orchestre Symphonique d'Alfred Wallenstein.
17 h. 45 Orchestre Isler Solomon.
18 h. 00 Radio-Journaux.
18 h. 15 Orchestre Ray Rines.
18 h. 30 Orchestre Vincent Lopez.
18 h. 45 Fin des émissions.

8 h. 00 Chanteurs Gene et Glenn.
8 h. 15 Hi-Boys.
8 h. 30 Orchestre musical.
8 h. 45 Intermède musical.
9 h. 00 Texas Jim Robertson, baryton.
9 h. 15 Orchestre N. Cloutier.
9 h. 30 Orchestre Symphonique.
9 h. 45 The Wise Man.
10 h. 00 No School Today.
10 h. 15 Orchestre Florentine Hale.
10 h. 30 Orchestre Symphonique.
10 h. 45 Concert du American Art Studio.
11 h. 00 Nature Sketches.
11 h. 15 Orchestre Romanelli.
11 h. 30 Radio-Journaux.
11 h. 45 Orchestre Zuckert.
12 h. 00 Jean Ellington, chant.
12 h. 15 La Trio Joyce.
12 h. 30 Campus Notes.
12 h. 45 Orchestre Symphonique.
13 h. 00 Matinée in Rhythm.
13 h. 15 Golden Melodies.
13 h. 30 Music Hall.
13 h. 45 Studio.
14 h. 00 Relais de Berlin.
14 h. 15 Studio.
14 h. 30 Orchestre Paul Laval.
14 h. 45 Celtic Ceilidh.
15 h. 00 Studio.
15 h. 15 Journal de la Colombie-Britannique à l'Exposition de San Francisco.
15 h. 30 Orchestre Symphonique.
15 h. 45 The Little Review.
16 h. 00 Young Canada (causerie).
16 h. 15 Concert (orch. Hersenberger).
16 h. 30 Orchestre Symphonique.
16 h. 45 Orchestre Symphonique.
17 h. 00 Concert du Toronto Symphony Band.
17 h. 15 Orchestre Obeler's Play.
17 h. 30 Orchestre Symphonique (A. Wallenstein).
17 h. 45 Studio.
18 h. 00 "The Sports World".
18 h. 15 Studio.
18 h. 30 Radio-Journaux.
18 h. 45 Random Rhythm.
19 h. 00 Orchestre de danse.
19 h. 15 Fin des émissions.

8 h. 00 Melodies rythmiques.
8 h. 15 Chansonnnettes françaises.
8 h. 30 Chansonnnettes.
8 h. 45 Chansonnnettes.
9 h. 00 Association C.-F. des Aveugles.
9 h. 15 Grande Soirée.
9 h. 30 Chanteur indien.
9 h. 45 Orchestre Symphonique.
10 h. 00 Mellow Moments.
10 h. 15 Columbia Concert Orch.
10 h. 30 Les Polite et surprises.
10 h. 45 The House of Music.
11 h. 00 Cours de bourse.
11 h. 15 Succès musical.
11 h. 30 Causerie sur le jardinage.
11 h. 45 Le monde féminin.
12 h. 00 L'heure du Swing.
12 h. 15 Le jour du Canada à l'Exposition mondiale.
12 h. 30 Meryma et ses Folies.
12 h. 45 Orchestre Folkies.
13 h. 00 Les plus populaires orchestres de danse.
13 h. 15 Les événements sociaux.
13 h. 30 C.K.A.C. ce soir.
13 h. 45 L'heure du théâtre.
14 h. 00 Studio.
14 h. 15 Orchestre Nat. Brandurine.
14 h. 30 Progrès civique.
14 h. 45 Musicale.
15 h. 00 Sport-Éclair.
15 h. 15 Orchestre Ralph Martin.
15 h. 30 Les nouvelles de chez-nous.
15 h. 45 Variétés internationales.
16 h. 00 Trio Markowski.
16 h. 15 Le R.P. Marcel-Marie Desmarais, O.P.
16 h. 30 Paul Muni.
16 h. 45 Orchestre américains.
17 h. 00 Professeur Quiz.
17 h. 15 Jean Forget à l'orgue et au piano.
17 h. 30 Jeunesse-moi une chance.
17 h. 45 Les Diables Rouges.
18 h. 00 Charles Jordan, baryton.
18 h. 15 Orchestre Jack Rabin.
18 h. 30 Doris Rhodes, chansons.
18 h. 45 Allo, Allo, les sports!
19 h. 00 Planologie.
19 h. 15 Orchestre Del Courtney.
19 h. 30 Orchestre Sammy Kaye.
19 h. 45 Orchestre Barry Wood.
20 h. 00 Orchestre Henry King.
20 h. 15 Orchestre Kay Kayser.
20 h. 30 Orchestre Sterling Young.
20 h. 45 L'heure. — Fin des émissions.

8 h. 00 Service religieux.
8 h. 15 Service religieux.
8 h. 30 Service religieux.
8 h. 45 Service religieux.
9 h. 00 Service religieux.
9 h. 15 Service religieux.
9 h. 30 Service religieux.
9 h. 45 Service religieux.
10 h. 00 Service religieux.
10 h. 15 Service religieux.
10 h. 30 Service religieux.
10 h. 45 Service religieux.
11 h. 00 Service religieux.
11 h. 15 Service religieux.
11 h. 30 Service religieux.
11 h. 45 Service religieux.
12 h. 00 Service religieux.
12 h. 15 Service religieux.
12 h. 30 Service religieux.
12 h. 45 Service religieux.
13 h. 00 Service religieux.
13 h. 15 Service religieux.
13 h. 30 Service religieux.
13 h. 45 Service religieux.
14 h. 00 Service religieux.
14 h. 15 Service religieux.
14 h. 30 Service religieux.
14 h. 45 Service religieux.
15 h. 00 Service religieux.
15 h. 15 Service religieux.
15 h. 30 Service religieux.
15 h. 45 Service religieux.
16 h. 00 Service religieux.
16 h. 15 Service religieux.
16 h. 30 Service religieux.
16 h. 45 Service religieux.
17 h. 00 Service religieux.
17 h. 15 Service religieux.
17 h. 30 Service religieux.
17 h. 45 Service religieux.
18 h. 00 Service religieux.
18 h. 15 Service religieux.
18 h. 30 Service religieux.
18 h. 45 Service religieux.
19 h. 00 Service religieux.
19 h. 15 Service religieux.
19 h. 30 Service religieux.
19 h. 45 Service religieux.
20 h. 00 Service religieux.
20 h. 15 Service religieux.
20 h. 30 Service religieux.
20 h. 45 Service religieux.
21 h. 00 Service religieux.
21 h. 15 Service religieux.
21 h. 30 Service religieux.
21 h. 45 Service religieux.
22 h. 00 Service religieux.
22 h. 15 Service religieux.
22 h. 30 Service religieux.
22 h. 45 Service religieux.
23 h. 00 Service religieux.
23 h. 15 Service religieux.
23 h. 30 Service religieux.
23 h. 45 Service religieux.
24 h. 00 Service religieux.

8 h. 00 L'heure. — Température.
8 h. 15 L'heure. — Température.
8 h. 30 L'heure. — Température.
8 h. 45 L'heure. — Température.
9 h. 00 L'heure. — Température.
9 h. 15 L'heure. — Température.
9 h. 30 L'heure. — Température.
9 h. 45 L'heure. — Température.
10 h. 00 L'heure. — Température.
10 h. 15 L'heure. — Température.
10 h. 30 L'heure. — Température.
10 h. 45 L'heure. — Température.
11 h. 00 L'heure. — Température.
11 h. 15 L'heure. — Température.
11 h. 30 L'heure. — Température.
11 h. 45 L'heure. — Température.
12 h. 00 L'heure. — Température.
12 h. 15 L'heure. — Température.
12 h. 30 L'heure. — Température.
12 h. 45 L'heure. — Température.
13 h. 00 L'heure. — Température.
13 h. 15 L'heure. — Température.
13 h. 30 L'heure. — Température.
13 h. 45 L'heure. — Température.
14 h. 00 L'heure. — Température.
14 h. 15 L'heure. — Température.
14 h. 30 L'heure. — Température.
14 h. 45 L'heure. — Température.
15 h. 00 L'heure. — Température.
15 h. 15 L'heure. — Température.
15 h. 30 L'heure. — Température.
15 h. 45 L'heure. — Température.
16 h. 00 L'heure. — Température.
16 h. 15 L'heure. — Température.
16 h. 30 L'heure. — Température.
16 h. 45 L'heure. — Température.
17 h. 00 L'heure. — Température.
17 h. 15 L'heure. — Température.
17 h. 30 L'heure. — Température.
17 h. 45 L'heure. — Température.
18 h. 00 L'heure. — Température.
18 h. 15 L'heure. — Température.
18 h. 30 L'heure. — Température.
18 h. 45 L'heure. — Température.
19 h. 00 L'heure. — Température.
19 h. 15 L'heure. — Température.
19 h. 30 L'heure. — Température.
19 h. 45 L'heure. — Température.
20 h. 00 L'heure. — Température.
20 h. 15 L'heure. — Température.
20 h. 30 L'heure. — Température.
20 h. 45 L'heure. — Température.
21 h. 00 L'heure. — Température.
21 h. 15 L'heure. — Température.
21 h. 30 L'heure. — Température.
21 h. 45 L'heure. — Température.
22 h. 00 L'heure. — Température.
22 h. 15 L'heure. — Température.
22 h. 30 L'heure. — Température.
22 h. 45 L'heure. — Température.
23 h. 00 L'heure. — Température.
23 h. 15 L'heure. — Température.
23 h. 30 L'heure. — Température.
23 h. 45 L'heure. — Température.
24 h. 00 L'heure. — Température.

8 h. 00 Service religieux.
8 h. 15 Service religieux.
8 h. 30 Service religieux.
8 h. 45 Service religieux.
9 h. 00 Service religieux.
9 h. 15 Service religieux.
9 h. 30 Service religieux.
9 h. 45 Service religieux.
10 h. 00 Service religieux.
10 h. 15 Service religieux.
10 h. 30 Service religieux.
10 h. 45 Service religieux.
11 h. 00 Service religieux.
11 h. 15 Service religieux.
11 h. 30 Service religieux.
11 h. 45 Service religieux.
12 h. 00 Service religieux.
12 h. 15 Service religieux.
12 h. 30 Service religieux.
12 h. 45 Service religieux.
13 h. 00 Service religieux.
13 h. 15 Service religieux.
13 h. 30 Service religieux.
13 h. 45 Service religieux.
14 h. 00 Service religieux.
14 h. 15 Service religieux.
14 h. 30 Service religieux.
14 h. 45 Service religieux.
15 h. 00 Service religieux.
15 h. 15 Service religieux.
15 h. 30 Service religieux.
15 h. 45 Service religieux.
16 h. 00 Service religieux.
16 h. 15 Service religieux.
16 h. 30 Service religieux.
16 h. 45 Service religieux.
17 h. 00 Service religieux.
17 h. 15 Service religieux.
17 h. 30 Service religieux.
17 h. 45 Service religieux.
18 h. 00 Service religieux.
18 h. 15 Service religieux.
18 h. 30 Service religieux.
18 h. 45 Service religieux.
19 h. 00 Service religieux.
19 h. 15 Service religieux.
19 h. 30 Service religieux.
19 h. 45 Service religieux.
20 h. 00 Service religieux.
20 h. 15 Service religieux.
20 h. 30 Service religieux.
20 h. 45 Service religieux.
21 h. 00 Service religieux.
21 h. 15 Service religieux.
21 h. 30 Service religieux.
21 h. 45 Service religieux.
22 h. 00 Service religieux.
22 h. 15 Service religieux.
22 h. 30 Service religieux.
22 h. 45 Service religieux.
23 h. 00 Service religieux.
23 h. 15 Service religieux.
23 h. 30 Service religieux.
23 h. 45 Service religieux.
24 h. 00 Service religieux.

8 h. 00 Service religieux.
8 h. 15 Service religieux.
8 h. 30 Service religieux.
8 h. 45 Service religieux.
9 h. 00 Service religieux.
9 h. 15 Service religieux.
9 h. 30 Service religieux.
9 h. 45 Service religieux.
10 h. 00 Service religieux.
10 h. 15 Service religieux.
10 h. 30 Service religieux.
10 h. 45 Service religieux.
11 h. 00 Service religieux.
11 h. 15 Service religieux.
11 h. 30 Service religieux.
11 h. 45 Service religieux.
12 h. 00 Service religieux.
12 h. 15 Service religieux.
12 h. 30 Service religieux.
12 h. 45 Service religieux.
13 h. 00 Service religieux.
13 h. 15 Service religieux.
13 h. 30 Service religieux.
13 h. 45 Service religieux.
14 h. 00 Service religieux.
14 h. 15 Service religieux.
14 h. 30 Service religieux.
14 h. 45 Service religieux.
15 h. 00 Service religieux.
15 h. 15 Service religieux.
15 h. 30 Service religieux.
15 h. 45 Service religieux.
16 h. 00 Service religieux.
16 h. 15 Service religieux.
16 h. 30 Service religieux.
16 h. 45 Service religieux.
17 h. 00 Service religieux.
17 h. 15 Service religieux.
17 h. 30 Service religieux.
17 h. 45 Service religieux.
18 h. 00 Service religieux.
18 h. 15 Service religieux.
18 h. 30 Service religieux.
18 h. 45 Service religieux.
19 h. 00 Service religieux.
19 h. 15 Service religieux.
19 h. 30 Service religieux.
19 h. 45 Service religieux.
20 h. 00 Service religieux.
20 h. 15 Service religieux.
20 h. 30 Service religieux.
20 h. 45 Service religieux.
21 h. 00 Service religieux.
21 h. 15 Service religieux.
21 h. 30 Service religieux.
21 h. 45 Service religieux.
22 h. 00 Service religieux.
22 h. 15 Service religieux.
22 h. 30 Service religieux.
22 h. 45 Service religieux.
23 h. 00 Service religieux.
23 h. 15 Service religieux.
23 h. 30 Service religieux.
23 h. 45 Service religieux.
24 h. 00 Service religieux.

8 h. 00 Service religieux.
8 h. 15 Service religieux.
8 h. 30 Service religieux.
8 h. 45 Service religieux.
9 h. 00 Service religieux.
9 h. 15 Service religieux.
9 h. 30 Service religieux.
9 h. 45 Service religieux.
10 h. 00 Service religieux.
10 h. 15 Service religieux.
10 h. 30 Service religieux.
10 h. 45 Service religieux.
11 h. 00 Service religieux.
11 h. 15 Service religieux.
11 h. 30 Service religieux.
11 h. 45 Service religieux.
12 h. 00 Service religieux.
12 h. 15 Service religieux.
12 h. 30 Service religieux.
12 h. 45 Service religieux.
13 h. 00 Service religieux.
13 h. 15 Service religieux.
13 h. 30 Service religieux.
13 h. 45 Service religieux.
14 h. 00 Service religieux.
14 h. 15 Service religieux.
14 h. 30 Service religieux.
14 h. 45 Service religieux.
15 h. 00 Service religieux.
15 h. 15 Service religieux.
15 h. 30 Service religieux.
15 h. 45 Service religieux.
16 h. 00 Service religieux.
16 h. 15 Service religieux.
16 h. 30 Service religieux.
16 h. 45 Service religieux.
17 h. 00 Service religieux.
17 h. 15 Service religieux.
17 h. 30 Service religieux.
17 h. 45 Service religieux.
18 h. 00 Service religieux.
18 h. 15 Service religieux.
18 h. 30 Service religieux.
18 h. 45 Service religieux.
19 h. 00 Service religieux.
19 h. 15 Service religieux.
19 h. 30 Service religieux.
19 h. 45 Service religieux.
20 h. 00 Service religieux.
20 h. 15 Service religieux.
20 h. 30 Service religieux.
20 h. 45 Service religieux.
21 h. 00 Service religieux.
21 h. 15 Service religieux.
21 h. 30 Service religieux.
21 h. 45 Service religieux.
22 h. 00 Service religieux.
22 h. 15 Service religieux.
22 h. 30 Service religieux.
22 h. 45 Service religieux.
23 h. 00 Service religieux.
23 h. 15 Service religieux.
23 h. 30 Service religieux.
23 h. 45 Service religieux.
24 h. 00 Service religieux.

8 h. 45 Chuck Foster et Orchestre.
9 h. 00 Tancas et rumba.
9 h. 15 Charles Kunz, pianiste.
9 h. 30 King Cole Trio.
9 h. 45 Mail Revisers.
10 h. 00 Bandierie St-Hubert.
10 h. 15 Orchestre Musette Victor.
10 h. 30 L'As de C.F. des Aveugles.
10 h. 45 Notre programme mes enfants.
11 h. 00 L'heure féminine.
11 h. 15 Bonin Frères.
11 h. 30 Orchestre féminine.
11 h. 45 Orchestre Salon Group.
12 h. 00 Orchestre Dick Jurgens.
12 h. 15 Orchestre Dixie-Rochester.
12 h. 30 Radio-spectacle.
12 h. 45 Meli-Meli.
13 h. 00 Promenade musicale.
13 h. 15 Les Cavaliers de La Salle.
13 h. 30 En gisant les cours.
13 h. 4



AU CAPITOL — Ce grand cinéma passe en premier, depuis hier et pour une semaine, le film "Susannah of the Mounties" avec (ici-haut, de gauche à droite) Margaret Lockwood, Randolph Scott et Shirley Temple.



AU PALACE — Irene Dunne et Fred MacMurray dans "Invitation to Happiness", au programme du Palace depuis hier jusqu'à vendredi prochain.



AU PRINCESS — Ignace Jan Paderewski et Marie Tempest dans "Moonlight Sonata" qui a pris l'affiche hier pour une semaine.



A L'IMPERIAL LUNDI — Mickey Rooney et Jo Ann Sayers dans "The Adventures of Huckleberry Finn" qui prendra l'affiche lundi pour quatre jours.



A L'IMPERIAL — Scène du "Mikado", dont les vedettes sont Marty Green et Kenny Baker et qui passe présentement à l'écran de l'Impérial.



AU SAINT-DENIS ET AU CINEMA DE PARIS — Pierre Renoir et Marcelle Chantal dans "L'Affaire Lafarge" aujourd'hui au Saint-Denis en programme double avec Félix Oudart dans "Le Réserviste Improvisé". A droite, Ginette Leclerc, Bassac et Charles Moulin dans "La Femme du Boulanger" en 3e semaine au Cinéma de Paris.



Au Palace

Pour la première fois depuis qu'il a joué aux côtés de Fred MacMurray dans un film sur le journalisme qui avait pour titre "Exclusive", le comédien Charlie Ruggles réapparaît dans le dernier film d'Irene Dunne, "Invitation to Happiness", qui est présentement à l'affiche du Palace.

Charlie Ruggles joue dans ce film le rôle du gérant de Fred MacMurray, jeune boxeur qui, peu à peu, obligé par son entraînement et ses nombreux déplacements, finit par délaisser sa femme. Quand son enfant naît, il est à des milles plus loin, où il se bat pour remporter une autre victoire. Les années passent et l'enfant en vient à détester son père en voyant sa mère délaissée. Plus le film progresse, plus s'accroît cette animosité du garçonnet contre son père. William Collier Sr., Billy Cook et Brian Martin font aussi partie de la distribution de ce film.

Le congrès de la Fédération des institutrices

Il se tiendra à Valleyfield, les 7, 8 et 9 juillet prochains. Programme des trois journées

Le troisième congrès provincial de la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec se tiendra à Valleyfield les 7, 8 et 9 juillet prochains. Voici le programme des trois journées :

Vendredi, le 7 juillet, 1939

10 h. a.m. — Réunion de l'Exécutif pour déterminer le nombre de comités d'études et nommer les membres de ces dits comités.

2 h. p.m. — Arrivée et inscription des délégués. Cette inscription aura lieu à la salle paroissiale.

8 h. p.m. — Séance d'ouverture : présidence d'honneur de M. l'abbé P. Grondin, aumônier de l'A. C. I. R. de Valleyfield; Prière d'ouverture: M. l'abbé A. Bergeron, aumônier général; Discours de Bienvenue: B.-E. Monette, présidente de l'A.C.I.R. de Valleyfield; Discours d'ouverture: L. Gaudreault, présidente générale; Appel des délégués: M. Gaudreault, secrétaire général; Brefs rapports des Associations de districts, par les secrétaires de chaque Association; Formation des comités; Allocation de Monsieur le président d'honneur.

Samedi, le 8 juillet
(Journée d'étude)

8 heures 30 a.m. — Séance d'étude des Comités.

10 heures 30 a.m. — Première séance générale de délibérations: Rapports des Comités, qui auront terminé leur travail.

2 h. p.m. — Deuxième séance de délibérations: Rapports des Comités, suite.

4 heures 30. p.m. — Troisième séance de délibérations: rapports des comités, suite.

8 h. p.m. — Quatrième séance générale de délibérations: Rapports des comités, fin. Elections des membres de l'exécutif et du bureau fédéral.

Dimanche, le 9 juillet
(Journée officielle)

7 heures 30 ou 8 heures a.m. — Messe dialoguée des congressistes dans la chapelle de l'Ecole Normale. Officiant M. l'abbé Alfred Bergeron, aumônier général, Préfète de M. l'abbé P. Grondin, aumônier de Valleyfield. Chant par les institutrices de Valleyfield.

10 heures 30 a.m. — Réunion générale des congressistes pour la photographie officielle du congrès.

11 heures 30 a.m. — Banquet en la salle paroissiale.

8 heures p.m. — Séance publique de clôture; Musique; Discours; Pique récréative; Discours sur l'Association professionnelle d'enseignement catholique et sa nécessité pour toutes les classes de la société; Discours sur les bons rapports qui devraient exister entre les Commissions scolaires et les Associations de districts; Le Fonds de pension. (Etude); Chant de l'A.C.I.R.; Discours; Musique ou chant; Discours de M. le Président d'honneur.

Le Joli PARC BELMONT

celebre ALPHHUI la fête de la CONFEDERATION
Thrift-Stop & Shop
3c JOUR des ENFANTS
Attraction gratuite: "FLYING COMETS" de Art Concello

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Premier concert populaire le lundi 3 juillet

Le premier concert populaire de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal aura lieu le lundi 3 juillet à 8 h. 30 du soir, au kiosque du parc La Fontaine.

Cette année marque la dixième anniversaire de l'institution de ces concerts populaires, établis dans le dessein de faire connaître et de répandre dans nos foyers la bonne chanson française et canadienne.

La radio et le cinéma nous font continuellement entendre des chansons américaines: ne nous laissons pas dénaturer par ces chants étrangers, restons nous-mêmes, chantons en français des chansons qui nous conviennent.

Les concerts populaires du parc La Fontaine sont une excellente occasion pour renouveler et augmenter notre répertoire de chansons françaises et canadiennes. Sachons en profiter.

Pour marquer sa haute approbation de ce beau mouvement, Son Honneur le Maire de Montréal, M. Camille Houde, C.B.E., a accepté la présidence d'honneur de ce premier concert de la saison, et M. Joseph Dansereau, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, en sera le président effectif. MM. Houde et Dansereau prononceront chacun une brève allocution.

Pour faciliter, à la foule, l'audition des concerts, un système de haut-parleurs permettra à tous d'entendre distinctement la musique et le chant.

M. Arthur Lapierre, directeur artistique des concerts populaires, a préparé le programme suivant pour le premier concert:

- 1.—O Canada, mon pays, mes amours Labelle M. Joseph Goulet et la foule
- 2.—A mon Piano Gratton Mme J.-Amédée Jasmin
- 3.—Le Cor Fléger M. Rosaire Pion
- 4.—Marianne s'en va-t-elle au moulin Un Canadien errant M. Arthur Lapierre et la foule
- 5.—Allocutions de Son Honneur le maire, M. Camille Houde, C.B.E., et de M. Joseph Dansereau, président général de la Société de St-Jean-Baptiste de Montréal
- 6.—Si vous l'avez compris Denza Mlle Claire Bélanger
- 7.—Le Semeur Létourneau M. Joseph Goulet
- 8.—Récitation par Mlle Judith Jasmin
- 9.—C'est notre Grand-Père Noël M. Arthur Lapierre et la foule
- 10.—Le Violon brisé Chabrier M. Rosaire Pion
- 11.—Bonsouir Richépin Mme J.-Amédée Jasmin
- 12.—Ma chère Maison Dalcroze M. Joseph Goulet
- 13.—Récitation par Mlle Judith Jasmin
- 14.—Alouette M. Arthur Lapierre et la foule
- 15.—Hymne national Au piano d'accompagnement: Mme Arthur Lapierre

Toute la population de Montréal est cordialement invitée à assister et à prendre part à ce premier concert de l'été.

Chanter en français et répandre la bonne chanson française et canadienne, c'est faire œuvre patriotique. Assister aux concerts populaires de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal est donc un moyen agréable et pratique de vivre nos résolutions du 24 juin.

Matador insultant

Madrid, (30). — Le matador Victoriano de la Serna a été condamné à 150 d'amende pour avoir offensé la population en dédiant le combat de taureaux de dimanche "à l'ignorance du public de Madrid".

De la Serna était mécontent parce que le public n'avait pas apprécié la façon dont il avait tué le premier des deux taureaux de la corrida.

M. Jean-Marie Beaudet dirigera le prochain concert populaire, au chalet

Au prochain concert symphonique qui aura lieu au chalet de la Montagne, le mercredi 5 juillet, l'orchestre des Concerts symphoniques sera sous la direction de monsieur Jean-Marie Beaudet, directeur musical de Radio-Canada.

Jean-Marie Beaudet est né à Thetford-Mines, province de Québec. Gagnant du Prix d'Europe en 1929, il a poursuivi ses études musicales à Paris sous des maîtres éminents, tels que Marcel Dupré, Louis Aubert et Yves Nat. De retour au Canada en 1932, il a été tour à tour organiste à Saint-Dominique de Québec, professeur à l'Ecole de Musique de l'Université Laval et Directeur musical à Radio-Canada.

Monsieur Beaudet a fait ses débuts

à Montréal comme chef d'orchestre le 27 novembre 1936, alors qu'il dirigea l'orchestre des Concerts symphoniques dans "Escapes" de Jacques Ibert. Depuis lors il est remonte plusieurs fois au pupitre de chef d'orchestre où ses qualités de musicien lui ont gagné l'admiration du public.

Voici le programme que dirigera M. Beaudet:

- 1.—Overture de Coriolan, Beethoven
- 2.—Symphonie Italienne, Mendelssohn
- 3.—Nocturne Martucci
- 4.—Triana Albeniz
- 5.—Roméo et Juliette Tchaikowsky
- 6.—Finlandia Sibelius
- 7.—a) Clair de Lune Debussy
- b) La plus que lente
- 8.—Dances Slaves Dvorak
- 9.—Carnaval Romain Berlioz

Beau succès de l'opéra "Carmen"

Superbe représentation de l'œuvre de Bizet par la Société de l'Opéra français.

La Société de l'Opéra français a donné, hier soir, au Chalet de la Montagne une représentation des mieux réussies de l'opéra de Bizet, "Carmen". Une foule de plus de quatre mille personnes a assisté à cet opéra. Une grande partie de la terrasse de l'observatoire de la montagne était couverte de personnes assises sur des strapontins, alors qu'un aussi grand nombre y assistait debout. C'est la première fois que l'on présentait un opéra en plein air à Montréal. L'auditoire a vivement applaudi les interprètes dans les principales scènes de cet opéra.

Mme Cécilia Brault et M. Pierre Vidor ont brillamment interprétés les personnages de Carmen et de Don José. Tous deux ont chanté avec un égal succès les airs fameux de "L'Amour est enfant de Bohème". "La fleur que tu m'avais jetée" et plusieurs autres, de même qu'ils ont joué avec beaucoup de naturel les différentes scènes de l'œuvre de Bizet. Dans la scène de la lettre et du baiser, Mme Flor Blanchard a présenté une Micaëla très émouvante. Tous les autres interprètes ont également contribué au succès de cette représentation. Les chœurs dirigés par M. Jacques Labrecque ont admirablement secondé les chanteurs. Les danses du Montreal Concert Dance Group, sous la conduite de Mlle Norma Darling, ont rendu les ballets de l'opéra. L'orchestre que dirigeait M. Victor Brault a aussi été un important facteur de la réussite de cette représentation.

Vers le milieu du troisième acte le temps devint menaçant et que plusieurs des spectateurs, partagés entre le désir de voir l'opéra au complet et la crainte de l'orage, quittèrent leurs sièges.

Les "Flying Comets" de Art Concello au Belmont

Au cours de la semaine dernière, des milliers de personnes ont assisté aux intrépides évolutions des "Flying Comets" de Art Concello au parc Belmont. Manœuvrant sur un trapèze de quarante pieds de hauteur, le plus élevé au monde, ces athlètes présentent au public les exploits aériens les plus périlleux. On les voit exécuter les culbutes les plus compliquées avec doubles pirouettes, en arrière et en avant. Le chef de la troupe Concello, qui se compose de trois hommes et d'une charmante jeune femme, n'est autre que Harold Genders, le plus fameux trapéziste comique au monde. M. Genders est né à Bloomington (Illinois) d'où proviennent les plus fameux artistes du trapèze, et a débuté à l'âge de quinze ans.

En fin de semaine, les visiteurs trouveront au parc Belmont une atmosphère de fraîcheur et de gaieté. Stan Wood et son orchestre jouent pour les danseurs, au pavillon du parc, les dernières nouveautés. Enfin, la température aidant, les attractions du parc Belmont devraient avoir, en fin de semaine, la plus grande vogue.

Au Capitol

Le lancement d'un film de Shirley Temple est toujours assuré du plus vif succès et chacun d'eux vaut à un grand nombre de personnes intéressées au cinéma des revenus appréciables. Tous ceux qui contribuent au montage d'une production de Shirley Temple en profitent.

Ce n'est donc pas à tort que l'on prétend que Shirley Temple vaut plusieurs fois en or son poids de soixante-quinze livres. Pour la compagnie qui l'emploie, c'est une véritable mine d'or.

Dans son récent film, "Susannah of the Mounties", qui a pris hier l'affiche au Capitol, Shirley Temple remporte toujours les mêmes succès. Cette fois-ci elle a à ses côtés un jeune partenaire, Martin Good Rider, âgé de 13 ans, qui est, dit-on, une véritable découverte.

La distribution de "Susannah of the Mounties" comprend en outre Randolph Scott, Margaret Lockwood, J. Farrell MacDonald, Maurice Moscovitch, Moroni Olson, Victor Jory et Lester Mathews.

Au Cinéma de Paris

Quand toute une ville parle d'un film, il n'y a pas d'erreur; c'est qu'il est bon, au-dessus de la grande moyenne ou bien qu'il est un pur chef-d'œuvre. Toute la ville parle du film de Marcel Pagnol "La Femme du Boulanger" qui entreprend sa 3e semaine au Cinéma de Paris.

"La Femme du Boulanger" ne se raconte pas ni se résume. On connaît le sujet. Il tient en trois phrases.

Le boulanger est heureux... il fait du bon pain.

Sa femme s'en va... il ne fait plus de pain du tout!

Sa femme est revenue repantante, le boulanger refait du bon pain.

Mais le boulanger c'est Raimu; la boulangère c'est Ginette Leclerc, le berger, c'est Charles Moulin, le comte c'est Charpin et ainsi de suite.

Ces grands artistes n'ont pas mal à faire de "La Femme du Boulanger" le chef-d'œuvre de Pagnol. Or, dépasser "Marius" et "Fanny" c'est plus qu'une gageure. Ne manquez pas "La Femme du Boulanger".

Arabes tués par une bombe

Jérusalem, 30. Une garde militaire entoure le quartier Mamillan à Jérusalem depuis qu'une bombe a tué 4 Arabes et en a blessé 11.

Tous les magasins du district sont fermés. La nouvelle de l'attentat s'est propagée rapidement et des foules d'Arabes convergent vers la scène du crime.

Dans le quartier Maeshore, un Juif a tué un Arabe.

Le parti des Arabes modérés a publié un manifeste, exprimant le regret que le terrorisme arabe continuât et soutenant que la nouvelle politique britannique donnait satisfaction aux Arabes sur plusieurs points.

Au Saint-Denis

Une orpheline de Paris, d'une beauté admirable épouse malgré elle le maître de forges Lafarge. Devant les procédés de son brutal époux Mme Lafarge tente d'abandonner son foyer... mais se résigne à son sort. Un jour le mari meurt mystérieusement. Mme Lafarge est accusée de l'avoir empoisonnée. Malgré la plaidoirie de Me Lachaud l'inculpée est condamnée. Douze ans plus tard elle est graciée mais elle mourra sans avoir pu établir parfaitement son innocence. On ne saura jamais la vérité sur cette affaire.

Voilà la donnée historique et authentique que le film "L'Affaire Lafarge" qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis. Cette affaire a fait l'objet de maintes études. Henri-Robert lui a consacré un chapitre dans ses "procès célèbres" et après des années la culpabilité ou la non culpabilité de la belle Madame Lafarge passionne les gens épris de justice et les historiens.

Le second film sera "Le Réserviste Improvisé", avec Félix Oudart, Jeanine Merrey, Louise Blanche et Rivières Cadet. C'est l'histoire d'un individu (un avocat) qui se fait remplacer à son service militaire. Cela amène des complications les unes plus abracadabrantes que les autres. Félix Oudart est amusant. Un troisième film décrira la construction de la tour Eiffel dont on fête les cinquante ans.

A l'Impérial

A partir de lundi et les trois jours qui suivront, la direction de l'Impérial présentera sur l'écran de cette salle un excellent programme double composé des films "Huckleberry Finn" avec Mickey Rooney, et de "Mr. Wong Detective", avec Boris Karloff.

"Huckleberry Finn" raconte l'histoire d'un garçonnet du Mississippi, ses aventures tragiques ou comiques alors qu'il cherche à aider un esclave évadé pour lui permettre de se rendre dans un Etat libre. La plupart des scènes de ce film furent tournées sur la rivière Sacramento.

Mickey Rooney joue le rôle titre avec Walter Connolly et William Frawley. La distribution comprend en outre Lynn Carver, Jo Ann Sayers, Rex Ingram et Elizabeth Risdorn.

"Mr. Wong Detective" est le premier d'une série de films sur les aventures de James Lee Wong, détective chinois. "Ce personnage" fut créé par Hugh Wiley dans une série de nouvelles publiées dans une grande revue.

Au Princess

Après avoir tourné dans "Moonlight Sonata", Paderewski a déclaré qu'il était enchanté d'avoir à son âge fait aussi pléinement connaissance avec le cinéma. C'est peut-être la dernière occasion que le public aura de voir le grand musicien dans ce beau film que présente cette semaine le théâtre Princess.

La vie de Paderewski a été une succession de triomphes si l'on excepte sa première apparition à Londres. Néanmoins, Bernard Shaw qui était critique à un journal londonien à ce moment-là, reconnut en Paderewski un grand génie. Ce grand musicien commença à étudier le piano à l'âge de trois ans, poursuivit ses études au Conservatoire de Varsovie sous Janotha et Roguski et devenait lui-même professeur à l'âge de 18 ans. Après avoir débuté en Europe, il remporta un immense succès à New-York en 1891 et fit par la suite plus de dix-huit tournées en ce pays. Paderewski a également visité la plupart des grandes capitales de l'Europe du Nord, l'Amérique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

Débarqués à Swatow

Londres, 30. — L'Exchange Telegraph rapporte aujourd'hui que des marins britanniques ont été débarqués à Swatow pour défendre les intérêts britanniques.

L'horaire des spectacles

CAPITOL. — "Susannah of the Mounties" à 11 h. 34, 2 h. 12, 4 h. 40, 7 h. 28, 10 h. 06. "The Jones Family in Hollywood" à 10 h. 29, 1 h. 07, 3 h. 45, 6 h. 23, 9 h. 01.

PRINCESS. — "Spirit of Culver" à 11 h. 35, 2 h. 13, 5 h. 55, 8 h. 35. "Paderewski" Moonlight Sonata" à 10 h. 10, 1 h. 10, 4 h. 10, 7 h. 10, 10 h. 10.

CINEMA DE PARIS. — "La Femme du Boulanger" à 11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 35, 7 h. 15, 10 h. 10. "Le Soldat Inconnu vous parle" à 12 h. 40, 3 h. 15, 6 h. 35.

SAINT-DENIS. — "L'Affaire Lafarge" à 12 h. 20, 3 h. 25, 6 h. 26, 9 h. 35. "Le Réserviste Improvisé" à 2 h. 10, 5 h. 10, 8 h. 10.

LOEWS. — "Juarez", avec Paul Muni, à 10 h. 22, 1 h. 09, 3 h. 56, 6 h. 45, 9 h. 30.

PALACE. — "Invitation to Happiness" à 10 h. 12, 15, 2 h. 40, 5 h. 05, 7 h. 50, 9 h. 55. "Louis - Galet" film de la bataille — à 11 h. 44, 2 h. 09, 4 h. 34, 6 h. 59, 9 h. 24.

Au Loew's

Au moment où il tournait dans le film "Juarez", qui est présenté pour une troisième et dernière semaine au Loew's, l'acteur Brian Aherne était très difficile à rejoindre, il était de fait au travail de six heures du matin à neuf heures dans la soirée. Durant tout ce temps, Aherne était occupé à personifier sur le plateau l'empereur Maximilien aux côtés de Juarez-Paul Muni et de l'impératrice Charlotte-Bette Davis. Très satisfait de ce rôle, Brian Aherne prétend que c'est le plus important qu'il a joué jusqu'ici.

Aherne rappelle également qu'il y a cinq ans au cours d'un voyage qu'il fit au Mexique, il vit en visitant le Musée national de Mexico plusieurs reliques du malheureux règne de Maximilien. Il fut tout surpris de constater sa ressemblance frappante avec certains portraits de l'empereur et se promit un jour de jouer à la scène ou à l'écran le rôle de ce grand personnage.

La réalisation de "Juarez" a permis à Brian Aherne de mettre à exécution ce souhait et il a vraiment donné dans ce film une superbe interprétation du personnage de Maximilien.

IMPERIAL

Aujourd'hui - Demain
"MIKADO"
de GILBERT et SULLIVAN
Chœurs d'Oly Carle
KENNY BAKER
— Autre film —
"WINNER TAKE ALL"

10 15 25 34

SAMOVAR

LE PLUS CHIC RESTAURANT
RUSSE AU CANADA

Le meilleur endroit à
Montréal pour une
soirée à la fois diver-
tissante et reposante.

DELICIEUSE
Cuisine Russe et
Française

NOUVELLE REVUE
COUVERT GRATIS

1424 PEEL. MA. 8975

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

GARDE UNE
3e et DERNIERE SEMAINE
PAUL MUNI
BETTE DAVIS
in JUAREZ
— BRIAN AHERNE
LOEWS

Irene Dunne
Fred MacMurray
INVITATION TO HAPPINESS
PALACE A l'affiche

SUSANNAH OF THE MOUNTIES
Shirley Temple
Margaret Lockwood
Randolph Scott
J. Farrell MacDonald
Victor Jory
Lester Mathews
Palace A l'affiche

Ignace Jan
PADEREWSKI
Moonlight Sonata
Charles Fawcett
Marie Tempest
PRINCESS A l'affiche

TARIF

D'ABONNEMENT

PAYABLE D'AVANCE

PAR LA POSTE

Canada (sauf Montréal et banlieue) .. \$ 4

(NETTE, sans escompte)

Etats-Unis et Empire Britannique... \$ 6

Union Postale .. \$ 12

LIVRAISON A DOMICILE

Montréal et banlieue... \$ 6

(NETTE, sans escompte)

Le Canada

Pour téléphoner

au "CANADA"

DANS LE JOUR

HA 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Police, incendies, accidents... HA. 5131

Sport .. HA. 5134

Directeur de l'information... HA. 3461

Atelier de composition .. HA. 1432

Service d'information... HA. 3507

Rédacteur en chef... HA. 6454

Circulation et expédition... HA. 5134

L'hon. M. Godbout parle demain à Maniwaki et lundi soir à Hull

Le chef du parti libéral de la province de Québec fera, à ces deux réunions, d'importantes déclarations sur les plus récents événements politiques

Choix du prochain candidat libéral dans Hull

Campbells Bay, 30. (De l'envoyé spécial du Canada) — L'hon. Adélard Godbout termine lundi soir, à Hull, sa grande et triomphale tournée politique de l'Ouest de la province. Dimanche après-midi le chef du parti libéral portera la parole à Maniwaki.

A ces deux derniers ralliements l'ancien premier ministre doit faire d'importantes déclarations sur les plus récents événements politiques.

M. Godbout a déjà parcouru 700 milles en automobile, dont 525 milles dans la province de Québec. Il a séjourné deux jours dans l'Abitibi, deux au Témiscamingue et deux dans Pontiac. Rappelons que M. Godbout a fait un bref séjour à Corbeil et non un bref discours comme nous recevions jeudi matin par une erreur de transcription, en rapportant sa visite aux jumeaux Dionne dimanche soir à Hull. L'hon. T.-D. Bouchard, "leader" de l'opposition libérale à l'assemblée législative, viendra présider la convention qui choisira le prochain candidat libéral du comté de Hull aux élections provinciales. Le député de St-Hyacinthe parlera aux côtés de M. Godbout lundi soir à Hull.

La police interrompt une parade des "Disciples de Jehovah"

Quatorze participants, dont quatre femmes, sont conduits au poste de la rue Montfort

Faits Divers

Une procession qui avait été organisée par une trentaine de membres de la société des "Disciples de Jehovah", a été promptement désorganisée, hier soir, par la police municipale. Quatorze participants, dont quatre femmes, ont été placés sous arrestation et conduits au poste de police de la rue Montfort. Au dire de la police les participants avaient en leur possession des placards ou bannières, sur lesquels on pouvait lire des propos injurieux contre la religion.

Grave accident de la rue

Jeanne Simard, fillette de 10 ans, dont les parents habitent 1686, rue Ste-Elizabeth, a été gravement blessée, un peu avant 4 heures, hier après-midi, dans un accident, en face du numéro 220 est, rue Ontario. Elle traversait la chaussée et elle a été renversée par un taxi, conduit par M. Albert Daudelin, fils, domicilié 1953, rue Frontenac, qui se dirigeait vers l'ouest, rue Ontario. La fillette a été transportée à l'hôpital St-Luc, dans un état d'inconscience et on croit qu'elle a le crâne fracturé. Le lieutenant Langevin et les agents Gendron et Charbonneau, du poste de police de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, ont fait les constatations d'usage.

D'après certains documents trouvés en possession des inculpés, à leur arrivée au poste de police déjà mentionné, la procession devait commencer de la rue Crescent (du Kingdon Hall), pour se continuer, rue Ste-Catherine jusqu'à la rue de la Montagne, puis vers le sud jusqu'à la rue Dorchester, puis par les rues Windsor, St-Antoine, des Inspecteurs, St-Jacques, Guy et Dorchester, pour revenir ensuite, rue Crescent.

Bébé ébouillanté

Jean Machiori, bébé de 18 mois, dont les parents habitent 7077, rue Drolet, s'est infligé des brûlures généralisées, vers 11 heures, hier matin, en renversant sur lui de la soupe bouillante. On l'a transporté à l'hôpital Ste-Justine. Son état est assez grave.

La première partie du programme a apparemment eu lieu sans incident particulier, mais à l'angle des rues St-Antoine et Windsor, la procession a été aperçue par un officier de la police municipale. Après s'être assuré du fait que la parade en question se faisait sans permis, il a averti le capitaine Alfred Gravel, qui a la direction du poste de police de la rue Montfort. Le capitaine Gravel et le sergent Vaillancourt, accompagnés de tous les agents disponibles de ce district, se sont alors rendus sur les lieux et ont mis fin à la procession, un peu avant 8 heures, à l'angle des rues Guy et St-Jacques, puis catégoriquement à l'angle des rues Guy et Dorchester.

Heurté par une auto

M. Thomas Adam, âgé de 65 ans, domicilié 110, chemin Devonshire, Grenfield-Park, a été blessé à la tête et au corps, vers 1 heure, hier après-midi, lorsqu'il a été heurté par une auto, près du numéro 3447 ouest, rue Notre-Dame. La voiture était conduite par M. Gustave Roy, 2662, rue Reading, au moment de l'accident. Ce dernier a stoppé promptement et le sexagénaire blessé a été transporté d'urgence à l'hôpital de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal, où il est actuellement gardé sous observation. Le lieutenant Taylor, du poste de police de Saint-Henri, a fait enquête, avec les agents Fortin et Bennett, de radio-police.

Plusieurs de ceux qui furent appréhendés ont été relâchés après avoir fourni un cautionnement puis de temps après leur arrestation. Ils comparaitront, aujourd'hui, sous les accusations d'avoir parodié sans permis et d'avoir troublé la paix.

Mort de causes inconnues

René-Noël Baron, bébé de 6 mois, dont les parents habitent 5622, 2e avenue, Rosemont, est décédé, hier, à l'hôpital Ste-Justine, de causes encore inconnues. Le corps a été transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner.

PREMIER DEPART D'ENFANTS INFIRMES POUR "LE GRILLON"



Les garçons photographiés ici font partie d'un premier groupe de 95 infirmes et épileptiques qui, admis après l'examen médical de rigueur, ont été transportés, hier, au Camp "Le Grillon" où ils doivent passer deux semaines. Des scouts catholiques les accompagnent, chargés de surveiller leurs jeux, leurs baignades dans le lac Saint-Louis. La régie interne du Grillon, camp de l'Aide aux enfants infirmes, est confiée aux Soeurs Grises, dont le personnel comprend deux infirmières diplômées. Quatre groupes de 95 garçons et filles, tous infirmes ou épileptiques, iront y prendre du repos et des forces au cours de l'été. Ce camp, situé dans l'île St-Bernard, à Châteauguay, est subventionné par la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Le nouveau plan fédéral fait économiser plus de \$200,000 à la Ville, en un mois

De la "politique": on fait taire M. Bonnier, on laisse parler un "bleu"

"Bouillie pour les chats"

Le conseil municipal de Montréal a voté hier après-midi \$941,390 pour les allocations de chômage du mois de juillet. Le président de l'Exécutif, M. J.-M. Savignac, a demandé aux conseillers de voter ce crédit, pour deux raisons: d'abord, parce que la Ville a reçu hier midi un accusé de réception, — que M. Savignac n'a pas lu au conseil, — à propos de la liste de travaux que la Ville veut faire approuver par le gouvernement provincial; et, seconde raison, parce que ce sera la première fois que la Ville bénéficiera de l'entente en vertu de laquelle elle n'aura à payer que 20 pour cent des secours directs.

Le rapport, soumis au conseil par le comité exécutif, stipule que la Ville aura à payer le tiers des allocations proprement dites, le total des allocations spéciales et le total des dépenses d'administration.

Voici le tableau de ce que paierait la Ville, d'après le rapport du comité exécutif:

	Secours	Montréal	Gouvern.
Allocations	\$181,000	\$362,000	
Abris (loyers)	65,000	130,000	
Administration	69,000		
Allocations spé.	134,300		
Total	\$449,390	\$492,000	

En vertu de la nouvelle entente, le partage des dépenses se ferait comme suit, si le gouvernement de la province consentait:

	Secours	Montréal	Gouvern.
Allocations	\$135,478	\$511,912	
Abris (loyers)	39,000	156,000	
Administration	69,000		
Total	\$243,568	\$667,912	

C'est donc une économie de \$205,822 que la Ville fera pour le seul mois de juillet. L'économie pour les mois d'avril, de mai et de juin est en proportion, mais les administrateurs municipaux semblent avoir décidé de ne pas insister auprès du gouvernement provincial de peur de blesser les susceptibilités du premier ministre, M. Duplessis.

Le conseiller de St-Paul, M. J.-A. Bonnier, qui est député de St-Henri aux Communes, a voulu soulever la question au conseil: le maire-supplicé, M. Eugène Bélanger, le fit taire en lui disant que cette question était déplacée. Cependant, on laisse M. J.-H. Brien, conseiller de Rosemont, réputé "bleu", expliquer longuement que le gouvernement fédéral payait une subvention annuelle de \$100,000 à la Ville d'Ottawa, siège de la capitale du pays, pour les services de police de pompier, et que la Ville de Montréal devrait, par esprit de justice, exiger du gouvernement fédéral une contribution égale pour la Ville de Montréal. (!)

Seulement deux conseillers ont signifié leur dissidence au rapport relatif aux secours directs: MM. James Donnelly et Léo McKenna.

Le rapport de l'Exécutif demandant qu'une nouvelle émission d'obligations soit achetée à même l'encaisse du fonds d'amortissement resta sur la table; il en fut ainsi de la motion du conseiller J.-A. Edmondson, demandant une enquête sur la situation financière de Montréal. Aucune explication ne fut donnée. Plusieurs conseillers, notamment M. "Pit" Monette, de Crémazie, qui est revenu hier à l'hôtel de ville après une absence prolongée, commencèrent à trouver que toute cette affaire de difficultés financières est "de la bouillie pour les chats".

La police recherche à Montréal l'ancien président de l'université de la Louisiane

Les détectives de la Sûreté municipale ont fait des recherches, au cours de la nuit, pour retrouver un homme et une femme qui auraient été vus, vers 10 h. hier soir, avenue du Parc, à Montréal, voyageant dans une voiture américaine portant les matricules de l'Etat du Michigan W-48792. Au dire de la police, il s'agit du professeur T. Munroe Smith, ancien président

de l'université de la Louisiane, recherché par tout le continent, parce qu'il se serait enfui avec une somme d'environ \$100,000, à la suite de sa démission de la présidence de cette université. Le signalement de l'homme recherché et de la femme qui l'accompagne a été radiodiffusé, aux petites heures ce matin, à tous les agents de l'escouade de radio-police de l'île de Montréal.

Avis donné à ceux qui s'accrochent à des camions

Le recorder Léonce Plante a déclaré hier, en Cour que le prochain garçon ou homme qui sera amené devant les tribunaux sous l'accusation de s'être accroché à des camions ou à des tramways recevra une sentence de 15 jours de prison à Bordeaux.

Le recorder Plante a décrit cette mesure comme une, d'ordre sécuritaire et comme avertissement.

Jeune fille tuée par l'auto d'un chauffeur

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'une jeune fille de 15 ans, Mlle Hébert, dont les parents demeurent à Verchères, a été tuée presque instantanément, au cours de la nuit, lorsqu'elle a été renversée par l'auto d'un chauffeur. On a appris aux petites heures, qu'il semble s'agir d'un taxi qui aurait conduit des voyageurs de Sorel à Montréal. Le conducteur de la voiture aurait été appréhendé par la Sûreté provinciale, en passant dans le village de Saint-Hubert. L'enquête continue.

Le conseil abat de la besogne

Seul le conseiller Omer Côté est d'humeur dissidente

Le conseil municipal a abattu de la besogne hier après-midi. Le seul conseiller en mal de dissidence, était le conseiller de Ville-Marie, M. Omer Côté: il a fait retarder l'adoption de trois rapports de l'Exécutif et a fait inscrire sa dissidence à trois autres. Vingt rapports ont été adoptés.

M. Côté a été dissident au rapport relatif à la construction du tunnel du Réseau national entre la gare de la rue Dorchester et le pont Victoria. Ce rapport a été adopté en dépit de cette dissidence.

La résolution du conseil adoptée en juillet 1938, pour accorder une contribution de \$50,000 à la construction du tunnel de la rue Reed, dans le quartier Ahuntsic, a été modifiée de façon à ce que cette contribution puisse être affectée à la construction du tunnel de la rue Lachapelle. Le conseiller Omer Barrière a appuyé la motion effectuant cette modification.

Le conseil a également approuvé que l'escompte sur les taxes payées à l'avance soit de 3 1-2 p.c. au lieu de 2 1-2 p.c.

La question des uniformes d'été pour les policiers a été brièvement discutée. Les conseillers, en manches de chemise, n'ont pas osé désapprouver le rapport du directeur du service de la police demandant que les agents de la police aient le privilège de porter des tuniques d'été durant la saison chaude.

M. J.-Etienne Gauthier, secrétaire de la Ville, suppléera au directeur des services municipaux durant les vacances de Me Honoré Parent.

CONTRATS ACCORDES DANS LA PROVINCE

Ottawa, 30 (P.C.) — Le ministre des Travaux publics a annoncé, ce soir, qu'on avait accordé dix-sept contrats. Voici la liste des travaux accordés dans la province de Québec:

Iles de Berthier, construction de la route Berthier-Saint-Ignace et de la chaussée de Madame à l'île Saint-Ignace, accordé à la Dible Construction, de Montréal, à \$39,475.

Mont-Joli, accessoires intérieurs dans un édifice public, à Henri Lemelin et Joseph Lacroix, de Saint-Romuald, à \$688.

Saint-Jean, accessoires intérieurs dans un édifice public, à Henri Lemelin et Joseph Lacroix, de Saint-Romuald, à \$778.

Sorel, creusement de l'embouchure du Richelieu jusqu'à l'élevateur, à Marine Industries, de Montréal, à \$57,633.

Baie Saint-Paul, prolongement des travaux de protection, à M. Ernest Perron, de Baie Saint-Paul, \$7,466.

Sir Herbert Marler à l'hôpital Victoria

Les autorités de l'hôpital Victoria ont déclaré, hier soir, que sir Herbert Marler, ministre du Canada à Washington, avait passé une bonne nuit. Sir Herbert a été transporté ici, en avion au cours de la nuit de jeudi. Il souffre de pleurésie.

L'hon. M. Cardin à St-Jean cet après-midi

Saint-Jean (Du correspondant du CANADA) — St-Jean reçoit demain la visite de l'hon. P.-J. A. Cardin, ministre des travaux publics. L'hon. Cardin vient assister à la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel hôtel des douanes que le gouvernement fédéral fait bâtir au coin des rues Richelieu et St-Georges. Son Exc. Mgr Anastase Forget présidera à cette bénédiction, à 2 h. p.m., et immédiatement après, on tiendra une assemblée qui sera présidée par Son Honneur le maire Georges Fortin, c.r. Celui-ci sera accompagné de Madame la mairesse. L'hon. P.-J.-A. Cardin adressera la parole ainsi que M. Martial Réaume, député de St-Jean-Iberville-Napierville.

Appel à la jeunesse canadienne-française

M. Norman Levy, de Toronto, président du congrès de la jeunesse canadienne, a demandé à la jeunesse canadienne-française de participer aux activités du congrès, dans son rapport présenté à la quatrième séance, ce soir.

Des délégués venus de toutes les parties du pays, et comprenant des étudiants des universités et des membres de diverses organisations de jeunesse, prennent part à ce congrès. L'honorable Ivan Schultz, ministre de l'Instruction du Manitoba, et M. M. W. Stobard, échevin de Winnipeg, ont souhaité la bienvenue aux congressistes.

Adhésion des créditistes à la Nouvelle Démocratie

Edmonton, 30 (P.C.) — Le premier-ministre de l'Alberta, M. William Aberhart, a déclaré, aujourd'hui, à l'issue d'une réunion secrète des députés créditistes que son groupe donnait son adhésion à la Nouvelle Démocratie de l'hon. W.-D. Herridge. M. Aberhart ajouta qu'on avait décidé de commencer immédiatement à préparer en vue des élections fédérales.

L'organisation de la défense est très active au Canada

Des bases anti-avions sont terminées.—Avions de combat et de bombardement

Un nouveau navire

Ottawa, 30. (P.C.) — On peut voir maintenant sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, là où auparavant rien de ce genre n'existait, de nombreux canons. Des entrepreneurs canadiens et des soldats sont aussi au travail dans beaucoup d'endroits actuellement. On a appris, aujourd'hui, dans les cercles de la capitale, qu'on était très satisfait des progrès rapides obtenus pour la protection du pays contre les attaques ennemies.

Toutes les sections de l'armée sont très occupées. Mais, c'est dans la force permanente, où se donnent de nombreux cours, militaires cet été que l'on remarque le plus d'activité. Les autorités militaires envisagent même l'augmentation du personnel devant les nombreuses requêtes que reçoit l'armée.

Des canons anti-avions arriveront bientôt au Canada et seront installés à des points stratégiques. Les munitions pour ces canons sont actuellement dans les réserves. Les autres instruments militaires nécessaires à ces bases anti-aériennes, tels que les projecteurs et des appareils détecteurs de sons, sont actuellement construits au Canada.

La réalisation du programme de la défense aérienne est très avancée. Le pays possède quinze avions de combat et d'autres sont en construction. Dans quelques semaines, la Royal Canadian Air Force sera complètement équipée de nouveaux avions de bombardement de combat. On croit qu'à la fin de l'été, 150 avions de combat seront à la disposition de la R.C.A.F.

Le personnel de la défense aérienne a été presque doublé. Plus d'un millier de techniciens, et de mécaniciens ont été recrutés cette année. D'autres seront aussi recrutés plus tard.

Le gouvernement anglais délivrera un navire chef d'escadre à la marine canadienne, en septembre.

On repêche le corps du jeune Frère noyé

Par permission du coroner, le cadavre du défunt est remis aux autorités de sa communauté

On a repêché, hier, le cadavre du R. F. Jean-Benoit, (né Robert Pageau), jeune religieux de 18 ans, qui s'est noyé tragiquement, lundi après-midi, en se baignant avec deux compagnons dans les eaux de la rivière des Prairies. Le défunt appartenait à l'Ordre des RR. FF. Hospitaliers de St-Jean-de-Dieu et faisait partie du personnel du refuge Notre-Dame-de-la-Merci, situé 667 ouest, boulevard Gouin. Le corps a été retrouvé à un endroit situé au pied de la rue Waverley, par M. Pierre L'Heureux, qui habite 625 est, boulevard Gouin. Par permission spéciale du coroner, le cadavre de la victime a été remis aux autorités de la communauté dont il faisait partie, pour fins d'inhumation. Il y aura toutefois, aujourd'hui, enquête devant un jury présidé par Me Richard L. Duckett, le coroner du district de Montréal. Le capitaine Charbonneau et le lieutenant Richard, de la police municipale, ont fait les constatations d'usage.

SECOND ECHEC DU PRESIDENT ROOSEVELT

Washington, 1er, samedi. (P.A.) — Le président Roosevelt a perdu, à minuit hier soir, le pouvoir de dévaluer encore le dollar. Il aurait fallu qu'il le conservât qu'on adoptât un nouveau projet de loi monétaire avant minuit ou qu'on lui continuât les pouvoirs qu'il avait déjà. Le sénat a refusé de se rendre à ce désir.

Un homme se tue et cinq autres se blessent dans des chutes

Mort du R. P. Delbeke, missionnaire en Chine

Le R. P. Raphaël Delbeke, de la maison de Chine des PP. Jésuites canadiens est décédé à Suchow, Chine, à l'âge de 42 ans.

Le P. Delbeke était né en Flandre occidentale et était missionnaire en Extrême-Orient depuis 1931. Sa santé déjà épuisée par son travail n'a pu surmonter l'accablement provoqué par les multiples soucis de la guerre sino-japonaise.

Un manœuvre meurt instantanément; un autre s'écrase sur un tas de sable

Un échafaudage s'écroule

Deux hommes dans la cinquantaine ont fait des plongeon accidentels identiques du haut d'un troisième étage, au cours de la journée d'hier, mais, tandis qu'un d'eux était tué instantanément dans la chute, l'autre, qui tombait sur un tas de sable, s'en tira avec des blessures relativement peu graves. Son état ne semble nullement inquiétant. Trois autres manœuvres ont aussi été plus ou moins gravement blessés dans la chute d'un échafaudage, rue Drummond.

Le tournoi de golf du Cercle Universitaire

Le tournoi de golf annuel des membres du Cercle Universitaire aura lieu au Club Laval-sur-le-Lac, le mardi 4 juillet 1939, beau temps, mauvais temps. Départ des équipes: de 2 h. 30 à 3 h. 30.

Le comité se compose de MM. D. Marion, président, L.-A. Magnan, Y. Laurier, A. Laurendeau, G. Parizeau et L. Mercier. On disputera la coupe Marius Dufresne (avec handicap) et la coupe C.-O. Monat (sans handicap), ainsi que le prix du président du Cercle, celui du Comité et divers autres prix.

A l'intention des femmes des membres du Cercle Universitaire, il s'organise pour le même jour, à 3 h. 30, une partie de bridge, par les soins d'un comité composé de mesdames G.-O. Monat, présidente, Y. Laurier, C. Marin et B. Couvrette. Le Comité du tournoi de golf offrira un prix qui sera décerné après le dîner.

A 7 h. 30, un dîner groupera les dames et les membres du Cercle Universitaire, qu'ils aient pris part ou non au tournoi de golf, et qui auront tous les privilèges du Club Laval. Tenue de ville. Pas de discours.

Au dessert, on tirera un prix de présence pour les dames et pour les messieurs. Puis on dansera.

Verdicts d'accidents

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier, dans le cas de M. Armand Trempe, 27 ans, 8644 rue St-Denis, qui s'est noyé dimanche dernier, dans les eaux de la rivière des Prairies, lorsque son canot a chaviré à un endroit situé non loin de Laval-des-Rapides. Un verdict semblable a été rendu dans le cas de Carmen Robert, fillette de 5 ans, dont les parents habitent 4708, rue St-Hubert, victime d'un accident de la rue survenu au parc Lafontaine, mercredi après-midi.

Plongeon néfaste

M. James Clausen, âgé de 54 ans, qui habitait, 1543 ouest, rue Notre-Dame, a perdu la vie tragiquement, un peu avant 6 h., hier soir. En effectuant le goudronnage du toit d'un immeuble, qui compte trois étages, il glissa sur une mince couche de goudron qu'il venait d'échapper et il fit un plongeon néfaste sur le sol. Sa mort a été instantanée. Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, par un jury sous la présidence de Me Richard L. Duckett, le coroner du district de Montréal.

D'après les renseignements recueillis par les policiers, l'accident s'est produit à 5 h. 45, à l'arrière d'une bâtisse portant le numéro 1882 ouest, rue Notre-Dame. M. Clausen était à faire la réparation du toit avec M. Donald Allen, qui habite le 1882 ouest, rue Notre-Dame, au moment de l'accident. M. Clausen a fait une chute d'environ trente-cinq pieds et son décès a été constaté par un interne de l'édifice de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal.

Le lieutenant René Lavallée, du poste de police de Ste-Cunégonde, a fait enquête sur cette malheureuse affaire, de concert avec les agents Caron et Constantin, de radio-police.

Il frôle la mort

M. Louis Latulippe, âgé de 57 ans, domicilié 749, rue St-Ferdinand, a vu la mort de près, hier midi, en tombant sur un tas de sable, du haut d'un troisième étage où il travaillait. On l'a transporté à l'édifice de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal, puis transféré à l'édifice du centre de la même institution, où on nous a déclaré, hier soir, qu'il avait des inscriptions au cuir chevelu et qu'il souffrait

Le Canada

le premier à vous renseigner sur

- les nouvelles locales et internationales
- les nouvelles financières
- les nouvelles sportives
- les événements politiques

Faites-vous livrer le CANADA à domicile de bonne heure le matin avant le déjeuner.

3 mois

\$1.50

6 mois

3.00

12 mois

6.00

A Montréal seulement

APPELEZ HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

Abonnement d'Essai

Par la poste, pour la campagne seulement

3 mois

\$1.00

pour

LE CANADA

33 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Messieurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'insérer comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de \$1.

NOM

ADRESSE